Fr. 1588 a.
Case
FRC
13-138

LETTRE

D'UN

CITOYEN FRANÇAIS,

EN RÉPONSE

A LORD GRENVILLE.

Une moitié de notre dette nationale a été contractée pour détruire la famille des *Bourbons*, et l'autre pour la rétablir. *(Discours de* Shéridan *au club des Wighs, le 15 pluviôse an 8.)*

A PARIS,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

AN VIII.

THE NEWBERRY LIBRARY

LETTRE

D'UN CITOYEN FRANÇAIS,

EN RÉPONSE

A LORD GRENVILLE.

MILORD,

C'EST pour l'Europe un étrange spectacle, que de voir le premier Consul d'une République victorieuse, provoquer honorablement la paix du monde, tandis que le roi d'une nation honteusement repoussée des côtes de France et des ports de la Hollande, s'obstine à perpétuer la guerre continentale.

Mais un autre spectacle bien plus étrange encore, c'est de voir le ministère britannique consumer les richesses de l'Amérique, les trésors de l'Inde et les propriétés de l'Angleterre, pour abattre et relever tour-à-tour le trône des *Bourbons*.

Les nations contemporaines pourront-elles jamais penser que la même main qui a creusé les abymes de la révolution pour y engloutir la famille capétienne, objet éternel de leurs vengeances politiques, veut approfondir encore ces abymes pour en faire sortir la même dynastie, objet nouveau de leur hypocrite prédilection!

La postérité ne se refusera-t-elle pas à croire que la

même politique qui a créé le fléau d'une dette nationale de six milliards pour abattre la famille des *Bourbons*, a augmenté de six autres milliards cette dette nationale pour la rétablir * !

Non, Milord, il n'y a plus de dupes de votre infernale politique : on n'a besoin ni de votre banqueroute nationale, ni de votre chute ministérielle, pour vous démasquer. Les *Bourbons* ne sont pour vous qu'une ombre exécrée, une dynastie imaginaire, une famille importune et un prétexte diplomatique. Les *Bourbons* ne sont, dans vos perfides mains, que des brandons de guerre civile que vous secouez sur nos départemens égarés, et un épouvantail que vous montrez également à vos amis et à vos ennemis, à vos stipendiés militaires et aux agens des autres puissances.

Il n'est point en France ni en Europe un seul bon esprit qui ne soit, non pas étonné, mais indigné de votre discours dans la chambre des lords **. Vous êtes ministre des affaires diplomatiques, et vous parlez comme un ministre de la guerre ! Chargé par vos fonctions de concilier les puissances, vous ne paraissez occupé que de les irriter par vos discours !

Après huit années d'une guerre atroce et désastreuse pour tous les peuples de l'Europe, vous venez discuter pompeusement l'inutile question de savoir de quel côté est l'agression hostile, au lieu de rechercher comment peut se faire un traité de paix.

Quand il s'agit de *clorre* une grande révolution qui a déjà produit des changemens extraordinaires en Europe, vous vous plaisez à envenimer ses plaies et à en exagérer la profondeur, tandis que le véritable intérêt de votre pays est d'y porter un remède.

Ainsi donc, quand l'humanité réclame la paix à grands cris, le gouvernement anglais proclame la guerre avec

---

* Voyez les calculs présentés par le lord *Stanhope*.

** Prononcé le 28 janvier 1800 (v. st.).

fureur ! Aussitôt que la France est prête à traiter de la *pacification générale*, vous reprenez le projet affreux de la *guerre d'extermination !*

Ce ne sont point là les seules contradictions qui flétrissent la conduite du ministère anglais ; il faut encore lire dans votre style diplomatique ces phrases sanguinaires et entortillées, par lesquelles vous prétendez prouver la *nécessité* et la *justice* de la guerre : comme s'il pouvait jamais y avoir des guerres justes et nécessaires ! comme si la guerre la moins injuste n'était pas encore le plus horrible des fléaux et le plus inexcusable des crimes politiques !

A vous entendre, la paix n'offrirait à l'Europe aucun motif de sécurité ; le gouvernement de la France n'offre à la paix aucun genre de garantie.

Selon vous, la paix serait un mal plus grand que la guerre : les gouvernans actuels ne sont pas plus propres à stipuler la paix que les précédens.

Vous prétendez continuer la dévastation de l'Europe pour le *maintien des nations*, et effacer la France de la balance politique pour faire cesser ses *principes niveleurs.*

O grandeur désastreuse des vues de la politique moderne, combien peu vous différez de la politique atroce des *Attila* et des *Gengiskan !* Il faut donc vous combattre par les preuves écrites, en attendant que nous puissions vous battre avec des argumens militaires. Je serai précis et clair dans ma réfutation, autant que vous avez été obscur et diffus dans votre attaque. Que ne puis-je opposer à la redondance ministérielle le laconisme républicain ! Mais vous avez si artificieusement mêlé les objections et dénaturé les faits, que je serai obligé de les débrouiller avec une longueur inévitable. Entrons en matière ; et laissons au temps qui s'avance avec des projets et des armées, à décider la grande question pour laquelle vous avez usé toutes les ressources de l'art diplomatique.

Je développerai, en vous réfutant, les justes motifs

qu'a eus ma patrie de vous faire la guerre et de vous proposer la paix : je défendrai ensuite le caractère personnel, moral et politique de *Bonaparte ;* son génie et sa fortune sont devenus le domaine de la République et de l'histoire. Je serai parvenu à mon but, si, par cette réponse à votre discours, j'ai démontré la mauvaise foi constante du ministère anglais, l'odieux révoltant de ses prétentions, et l'évidence funeste de ses véritables intentions politiques *.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dois, avant tout, réfuter quatre assertions principales, dont vous avez fait précéder les *principes* que vous avez appuyés sur des faits erronés et des considérations fausses. Je veux mettre de l'ordre et de la netteté dans une discussion que vous avez, à dessein, entourée de confusion et de ténèbres.

La première de ces assertions, est que *l'état actuel des affaires de l'Europe ne lui promet, ainsi qu'à l'Angleterre, de sûreté que dans la guerre.* Quelle horrible sûreté ! Quoi ! les dévastations de la guerre feraient la sûreté de l'Europe industrieuse, commerçante et agricole ! Quoi ! la destruction de l'Italie, les assassinats royaux de Naples, les spoliations du Piémont, la ruine et la dépopulation de l'Helvétie, les malheurs de la Hollande, les pertes de l'Allemagne, sont des moyens de sûreté pour l'Europe ?..... Ah ! c'est bien là la doctrine des *serviteurs de la couronne* ** !

Si vous n'eussiez prononcé que le nom de l'Angleterre, personne ne douterait de la vérité de votre assertion. Sans doute, son intérêt est dans les calamités du monde. L'Angleterre est en sûreté, quand l'Europe est en guerre ; et c'est pour cela que vous travaillez à l'ali-

---

* Tout ce qui est en italique est tiré du discours de lord Grenville.

** Expression technique de lord *Grenville*, page 1.re

menter sans cesse, à la raviver quand elle s'éteint, à la rendre atroce quand elle se civilise.

Mais qu'a à faire l'Europe dans cette prétendue nécessité de la guerre ! La *pacification générale* est toute en sa faveur, toute pour son intérêt. C'est au gouvernement anglais seul, qu'une telle paix est odieuse et contraire; car le servage des puissances européennes est votre besoin; l'abaissement de leur fortune est votre but; la ruine des peuples est votre constante politique, et la guerre est votre unique instrument d'ambition et de fortune.

Vous dites que l'*état actuel de l'Europe ne lui permet de sûreté que dans la guerre :* mais la guerre ébranle les trônes au lieu de les affermir; la guerre affranchit les peuples, loin de les asservir. Où placerez-vous la sûreté de l'Europe ? Est-ce dans ses armées ? la guerre les détruit : dans ses finances ? la guerre les dévore : dans ses gouvernemens ? la guerre les use ou les renverse : dans ses maximes anciennes ? la guerre les rend nulles et stériles.

Après dix ans de révolution et sept années de guerre, la sûreté de l'Europe ne peut se trouver que dans la paix réparatrice de ses maux, conservatrice de ses anciens gouvernemens, et protectrice de sa civilisation.

Pour peu que l'Europe demeure encore dans l'attitude militaire par l'influence du gouvernement anglais, elle doit s'attendre à ne voir plus dominer au milieu d'elle que la tyrannie de la force, le brigandage maritime, la férocité des barbares du Nord, l'insatiable avidité du gain commercial, la vénalité universelle, le machiavélisme des gouvernemens, la corruption politique, la foi punique devenue générale, et une législation oppressive, fiscale, obscure, inquisitoriale, ramenant *la féodalité militaire*, encore plus insupportable que *la féodalité territoriale :* voilà la sûreté que présente à l'Europe la guerre continuée par le gouvernement anglais.

Quel est donc cet état actuel des affaires de l'Europe,

qui ne trouve de sécurité que dans la guerre? Est-ce donc pour restituer à la Pologne son existence nationale ; est-ce pour rendre à la Batavie sa marine, ses colonies, ses comptoirs envahis par l'Angleterre ; est-ce pour remettre l'Espagne en possession de Gibraltar et de Mahon ; est-ce pour faire cesser la colonisation anglaise du Portugal ; est-ce pour rétablir les peuples de l'Inde dans leur indépendance, que vous voulez la continuation de la guerre continentale ! A ce prix, quel peuple aurait, plus que nous, le droit de la rendre durable ! car vous seuls êtes les envahisseurs de l'Inde, les véritables maîtres de Lisbonne et du Brésil, et les complices des maux de la patrie des Sarmates.

On connaît le sens de vos maximes : *travailler à la délivrance de l'Europe*, c'est, dans votre idiome, faire des coalitions soldées contre la liberté de la France et des nouvelles Républiques ; c'est faire périr tous les hommes libres qui respirent en Europe ; c'est stipendier les rois aveugles ; c'est asservir les nations inattentives ; c'est anéantir toutes les idées libérales ; c'est accaparer le commerce universel.... Ministériels anglais ! que vous êtes francs et généreux ! vous voulez délivrer l'Europe de cette liberté qui vous effraie, de cette énergie qui vous menace, de ces constitutions libres qui accusent la vôtre. Vous voulez nous donner l'opulente servitude pour nous délivrer de la liberté orageuse, et opérer notre heureuse délivrance en nous ôtant nos lumières et nos droits : et vous espérez obtenir la reconnaissance des Européens, en éteignant leur génie, en détruisant leur industrie, en substituant à la belliqueuse souveraineté des peuples la tranquille ignorance des sujets ! Que de bienfaits vous nous donnez à-la-fois ! et combien vous devez espérer que l'avenir sera juste envers les fondateurs d'une aussi brillante servitude !

C'est ainsi, Milord, que naguère votre éloquence libérale prouvait au parlement que produire l'union de l'Irlande par un système de délations ministérielles, de

meurtres politiques, de lois féroces, d'assassinats militaires et judiciaires, ce serait avancer la civilisation de la patrie infortunée des *O'Conor*, des *Fitz-Gérard*, des *Naper-Tandy* et des *Grentham*.

Pourquoi donc, vous défiant si fort de vos succès diplomatiques, vous bornez-vous à ne faire appel qu'à ces philantropes *qui ont secondé vos motifs de guerre* *, et que vous récusez le jugement de ces hommes sans humanité, qui *n'ont jamais admis la nécessité et la justice de la guerre;* de ces hommes sans philosophie, qui *seraient contraires à toute l'espèce humaine* en desirant que la terre cessât enfin d'être dépeuplée par les batailles et les maux de tout genre qui les suivent; de ces hommes sans probité *qui n'ont jamais approuvé ni favorisé la conduite des ministres de sa majesté;* de ces hommes de parti *qui ne sont point d'accord avec la partie saine de la nation*, c'est-à-dire, avec les agioteurs et les banquiers de la cour, à qui vous avez si sagement sacrifié les commerçans et les propriétaires.

N'avez-vous pas, en faveur de votre système belligérant, tous ces courtisans si bien instruits de l'état actuel des choses, à qui votre riche diplomatie a persuadé qu'il était *impossible de ne point reconnaître dans toute la conduite de l'ennemi, les mêmes dispositions hostiles, et que les hommes qui gouvernent la France, montrent dans leur conduite le même esprit d'agression, le même mépris de toute justice* ** ?

Mais comment pouvez-vous cacher à l'Europe, qui renferme aussi des hommes instruits de la guerre et de la révolution, que le premier acte de gouvernement qu'a fait *Bonaparte*, est sa lettre au roi d'Angleterre pour la paix; que la seconde lettre du ministre de France chargé des relations extérieures, a le même but de la pacification générale; que la présentation, faite par le premier Consul, de *Barthelemy* à une place vacante dans

* Page 1.re du discours de lord *Grenville*.
** Page 2.

le sénat conservateur, n'a eu d'autre motif que d'avoir signé la paix de la République avec l'Espagne et la Prusse !

Sont-ce là des dispositions hostiles ? est-ce là montrer un esprit d'agression ! Où est le mépris de toute justice dans ces dispositions franches et généreuses de pacification universelle ?

Est-ce affecter le mépris de toute justice, que de dire au roi britannique, *que la France et l'Angleterre ont exagéré leurs forces, et sacrifié à une vaine grandeur la prospérité des États ! . . . .*

Votre deuxième assertion consiste à dire que *la paix n'offrirait à l'Europe aucun motif de sécurité : la paix avec une nation en guerre contre toute religion, contre tout gouvernement, toute moralité, serait plutôt une lassitude de résistance au mal, qu'une trève en faveur du bonheur commun* *.

Consolante théorie, qui tend à prouver que la sécurité de l'Europe ne se trouvera désormais que dans l'état violent de la guerre, et que l'Europe pacifiée n'aura jamais de sécurité ! Selon vous, Milord, il faut donc une *guerre éternelle* contre la France, jusqu'à ce qu'elle soit anéantie ou soumise à votre honorable joug, ou gouvernée selon les lois fondamentales que vous voudrez méditer ou adopter dans votre sagesse.

Mais comment prouverez-vous que la nation française est en guerre contre toute religion, tandis que toutes ses constitutions successives ont établi en maxime fondamentale la tolérance, ou plutôt la liberté de toutes les religions ? Comment prouverez-vous que la France est en guerre contre tout gouvernement, tandis qu'elle a pour amis et pour alliés les gouvernemens d'Espagne et de Prusse, de Suède et de Danemarck, quoiqu'ils diffèrent entièrement du gouvernement républicain ? Comment prouverez-vous que la nation française est en guerre contre toute moralité, tandis que le gouvernement, qu'elle

---

* Page 2.

a solennellement adopté à quatre époques successives, repose sur les vertus publiques et privées, sur la morale de tous les temps, sur la foi publique, sur l'avancement assuré aux vertus et aux talens !

Cessez donc d'appeler *résistance au mal,* la guerre impie que vous faites à la liberté des Français; et ne rougissez plus de regarder la paix que l'Europe ravagée vous demande, comme une *trève en faveur du bonheur commun.* Oui, c'est le bonheur de toute l'Europe qui réside dans la pacification que le premier Consul a provoquée en Angleterre. C'est votre propre bonheur, gouvernans anglais, que vous ferez en signant la paix : car, que pouvez-vous espérer de votre nation épuisée, de vos manufactures détruites, de votre famine commencée, de votre marine fatiguée, de vos propriétaires écrasés, de votre Irlande ensanglantée, de votre Écosse opprimée, et de l'Europe couverte de vos subsides corrupteurs, de vos armes destructives, de votre politique sanguinaire, des artifices de votre ambition colossale ! C'est à vous seuls qu'il appartient de trembler, et de faire une trève en faveur du bonheur de l'humanité entière. C'est vous conserver que de vouloir la paix.

Croyez-moi ; le salut de la Grande-Bretagne ne peut plus résider long-temps dans l'oppression et la misère de l'Europe. Le temps du réveil de ces gouvernemens subsidés par vous, approche à chaque campagne dont vous soldez les funestes préparatifs ; et si le feu de la guerre est encore alimenté une année de plus, c'est pour vous incendier et vous détruire vous-mêmes. Ainsi périt Carthage, malgré ses flottes nombreuses, ses armées étrangères, sa politique profonde et ses immenses trésors.

Troisième assertion : *Il convient à l'Angleterre de lutter avec vigueur, et de montrer le courage armé pour le maintien des nations, et contre les principes niveleurs de la France.*

Il sied bien à un ministre anglais d'exciter le courage de l'Angleterre pour le maintien des nations ! Où sont donc les nations que le gouvernement anglais a main-

tenues ? — Est-ce dans l'Inde ? les royaumes de cette grande partie de la terre sont devenus naguère le patrimoine de la compagnie anglaise. — Est-ce dans l'Amérique ? ce n'est qu'après treize années de guerre et de victoires sanglantes remportées sur les Anglais, que les Américains-unis sont parvenus à s'assurer leur indépendance. — Est-ce en Afrique ? les établissemens anglais se sont emparés de toutes les côtes, et de la population qu'ils achètent comme de vils troupeaux. — Est-ce en Europe ? le Portugal devenu province britannique, et la Pologne partagée, anéantie, ne témoigneront-elles pas devant l'histoire, que l'Angleterre, loin de s'armer pour le maintien des nations, ne s'agite et ne fait emploi de ses richesses que pour les détruire ? Dans ce moment même, n'est-ce pas l'Angleterre qui paie, qui corrompt, qui subside, qui soulève, qui guerroie avec plusieurs puissances militaires, pour effacer la France de la carte politique et commerciale de l'Europe ?

Vous parlez sans cesse des *principes niveleurs de la France*, espérant qu'avec ce mot vous irriterez encore les passions et les craintes qui ont fait parmi nous des réactions funestes. Mais ce talisman liberticide est brisé. L'Europe s'est éclairée au flambeau de nos guerres civiles : l'organisation sociale tend à se perfectionner ; et ce n'est plus avec des mots que vous renouvellerez nos dissensions domestiques. D'ailleurs, quel moment avez-vous choisi pour épouvanter l'Europe de nos *principes niveleurs !* celui où les gros négocians, les grands propriétaires, les fameux banquiers, les acquéreurs de biens nationaux, sont appelés de toutes parts aux fonctions publiques, et remplissent les autorités constituées. Quels niveleurs que les propriétaires, que les banquiers ! ou plutôt quels argumens intempestifs vous élevez contre la nécessité de la paix générale !

Vous invoquez la *guerre la plus vigoureuse pour punir la France de tant de crimes*, et parce que la guerre seule vous*

* Page 3.

offre quelque sécurité. C'est ainsi que vous invoquiez la guerre la plus désastreuse pour punir les États-Unis du même crime, celui de vouloir la liberté, et parce que vous ne voyiez votre sécurité de métropole que dans la guerre contre les Américains. Ne vous regarderiez-vous pas aussi en ce moment comme la *métropole de l'Europe ?* et n'est-ce pas un crime commis contre vous, quand une nation veut s'élever à la liberté !

Quatrième assertion : *Lorsque les différens entre les nations ne menaçaient ni les lois, ni les droits reconnus des peuples, on commençait avec zèle et activité l'œuvre de la paix : maintenant que ces différens naissent d'un esprit d'extravagance et d'innovation, on commence avec prudence l'œuvre de la paix ; on le continue avec inquiétude.*

Telles sont les paroles vraiment diplomatiques qui précèdent le morceau le plus philantropique en l'honneur de la paix. Ah ! Milord, comme vous êtes éloquent, quand vous cessez d'être diplomate ; et combien le philosophe surpasse ici le ministre !

La paix, quelle qu'elle soit, vous *paraît un bonheur ;* et cependant vous n'en votez pas moins *la guerre la plus vigoureuse.*

Les malheurs de la guerre vous *feraient entrer en négociation ;* et cependant vous regardez *comme contraire à toute expérience de croire à la paix avec la République française.*

On peut en croire, dites-vous, *à vos sentimens :* vous déplorez *les troubles, les ravages qui affligent les nations qui se font la guerre avec tant d'acharnement ;* vous regrettez *la vie de tant de braves gens qui périssent dans les combats ;* vous vous affligez *des malheurs des peuples dont le territoire est devenu le théâtre de la guerre :* et cependant, au milieu de ces grands mouvemens de sensibilité ministérielle, vous ne voyez *que la guerre qui puisse remédier à ces maux, en détruire le germe ; et cette guerre,* ajoutez-vous, *il faut la soutenir avec énergie contre une nation qui veut asservir le monde pour le ravager.*

Hypocrites ennemis du repos de l'Europe, fomentateurs éternels de la guerre, l'Europe ne vous croit pas quand vous parlez ainsi de la paix. Ainsi donc la France libre menace les droits reconnus des peuples et leurs lois : et ce sont les ministres des rois qui les assurent et les respectent !

Ah ! sans doute, l'indépendance des nations est une *innovation* dans l'Europe humiliée sous le joug de quelques cinq ou six familles de rois. La liberté de la France est une *extravagance* aux yeux du ministère britannique, qui opprime et asservit sa propre nation.

Vous accusez la France libre d'asservir le monde pour le ravager. Est-ce donc la France qui a appelé des forêts glacées du Nord, ces nuées de barbares qui sont venues mettre dans les fers et ravager la délicieuse Italie ? est-ce donc la France qui a fait assassiner, à Rastadt, les ministres de la paix, afin de rendre la guerre interminable ? est-ce la France qui a fait descendre au Texel ces hordes mercenaires de Russes et d'Anglais pour dévaster et asservir une nation commerçante et lui enlever sa marine ? est-ce la France qui a rallumé elle-même la guerre intestine dans les départemens de l'Ouest, et armé les brigands royaux pour faire couler par torrens le sang français ? est-ce la France qui a couvert les montagnes de l'Helvétie des troupes de *Suwarow* et de l'archiduc *Charles*, pour n'y laisser aucune trace de civilisation, de population et d'agriculture ? est-ce la France qui a fait commettre de sang-froid tant d'atrocités à Naples, en Sicile, à Rome, à Milan et dans les îles vénitiennes ? est-ce la France qui a asservi les peuples du Coromandel, après avoir dévasté ces belles contrées de l'Inde ?..... Convenez, Milord, que, s'il est en Europe un gouvernement à qui l'on puisse avec raison imputer tant de crimes politiques, c'est celui dont vous êtes ministre.

Convenez aussi que, s'il est un gouvernement avec qui la paix aurait tout le *danger d'une trève incertaine*,

c'est celui qui est capable de se souiller froidement de tous ces attentats aux droits des peuples, et de salarier tous ces crimes avec des métaux et des marchandises.

Vous dites qu'*il est contraire à toute expérience de croire à la paix avec la République française.* Jetez donc vos regards sur les traités de paix consentis entre la Prusse et la République, entre l'Espagne et la République, entre les princes d'Allemagne et la République. Ont-ils jamais cessé d'être respectés par le gouvernement républicain ? Il est donc composé de *personnes accoutumées à conserver les relations d'amitié et à suivre des principes conciliateurs ;* ce n'est donc plus le cas de vous montrer tendrement *prêt à préférer la guerre avec toutes ses horreurs* *. La terre n'a-t-elle donc pas été encore assez arrosée de sang humain pour des guerres de *commerce*, pour des guerres de *religion*, pour des guerres de dynastie, c'est-à-dire, pour tout ce qu'il y a de plus pacifique, de plus conciliateur et de plus absurde parmi les hommes ?

Premier principe de lord *Grenville.*

Les bases de votre discours reposent, Milord, sur deux principes également impolitiques, également injustes. Le premier, c'est que *la France conserve les mêmes sentimens et donne la même adhésion aux principes qui ont commencé sa révolution, et qu'elle en suit toujours la même direction* **.

S'il n'y avait dans l'énonciation de votre premier principe que cette phrase, nous serions d'accord. Oui, sans doute, les Français conservent les mêmes sentimens de liberté civile et d'indépendance politique qui les insurgèrent, en 1789, contre le despotisme le plus absolu de leurs rois, et contre leur asservissement secret à la famille autrichienne. Les Français adhèrent toujours aux principes de *liberté et d'égalité légale* qui ont présidé à leur révolution, et qui doivent en être le résultat ; les

* Page 4.
** Page 5.

Français veulent toujours, non cette liberté orageuse, conspiratrice, propagandiste, divisionnaire, ombrageuse, que vos émissaires et vos partisans vénaux ont exagérée, avilie, armée de tant de fléaux et de corruption, de tant de destructions et de guerres civiles; mais cette liberté sage et régulière, consolatrice et féconde, qui ne dépend pas de quelques hommes, mais des lois; qui assure l'existence et la propriété; qui donne une protection égale à toutes les personnes, à tous les biens, une tolérance éclairée à toutes les opinions, et qui punit également tous les coupables et toutes les mauvaises actions.

Les Français sont si bien disposés à suivre la même direction pour la liberté, qu'ils travaillent en ce moment à ramener la révolution à son but, à fixer ses principes, à jouir enfin de ses résultats. Mais on ne peut les reconnaître au tableau calomnieux que vous en faites. C'est le *bilan* de la monarchie que vous avez dressé, et non le plan de notre révolution que vous avez voulu exposer, lorsque vous dites : *La France fut infidèle à ses traités; elle l'est encore : elle déclara la guerre aux rois; elle cherche encore la destruction des rois* *. Ici tous les faits s'élèvent contre votre assertion. Depuis 1789, époque de sa révolution, la France n'a jamais manqué à la foi des traités. N'est-ce pas, au contraire, le ministère britannique qui a violé le pacte des coalisés de Pilnitz, lorsqu'il a pris possession de Toulon en son nom, au lieu d'en prendre possession au nom de *Louis XVIII!* n'est-ce pas le ministère britannique qui a engagé l'empereur d'Autriche à rompre la foi promise à *Campo-Formio!* n'est-ce pas le ministère britannique qui a empêché la reine de Portugal d'approuver le traité de paix passé entre son ambassadeur et le directoire! n'est-ce pas le ministère britannique qui a fait violemment rompre à Naples les capitulations passées avec les Français et les Napolitains! Et vous parlez encore de la foi des traités,

* Page 5.

vous qui les violez sans cesse ! Vous nous appelez *novateurs !* et c'est vous-mêmes qui l'êtes en Europe, en Asie, et par-tout où vous portez votre système de déception, d'intrigue et de vénalité !

Vous nous appelez *novateurs*, parce que nous voulons être libres dans nos foyers, et indépendans au-delà de nos frontières. Ah ! sans doute, nous serions moins novateurs, si nous voulions rétablir sur les ruines de Dunkerque, ce commissaire insolent qui naguère nous défendait d'élever pierre sur pierre dans nos propres ports ; nous serions moins novateurs, si nous voulions vous laisser jouir en paix de tout le commerce de l'Europe, dont vous considérez les peuples comme des troupeaux de mercenaires ou de consommateurs ; nous serions moins novateurs, si nous vous laissions la propriété de Ceylan, de Trinquemale et du cap de Bonne-Espérance, ainsi que de nos possessions des Antilles ; nous serions moins novateurs, si nous nous soumettions honteusement à votre joug de fer, ou si nous adoptions une forme de gouvernement approuvée dans le cabinet de Saint-James.

La France, dites-vous, *a déclaré la guerre aux rois ; elle cherche encore la destruction des rois.* Cette proposition est fausse dans toutes ses parties. La France n'a fait que se défendre ; les rois l'ont attaquée. Relisez la déclaration que fit l'empereur à Mantoue *, et osez nous contester ensuite que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ont commencé les hostilités contre la France, et que la France n'a fait que suivre la première des lois naturelles pour les États comme pour les individus, celle de la défense légitime, celle de sa propre conservation. Et parce que l'Angleterre est, de toutes les puissances, celle qui cache le mieux la main de fer qui pèse sur le monde et qui déchire l'Europe, en faut-il moins conclure que c'est elle seule qui aiguise tous les poignards, et qui paie toutes les cartouches ; qu'elle seule fournit les armes à

* Voyez les Mémoires de *Bertrand de Molleville.*

la Vendée et les subsides à la coalition, l'or aux corrompus de Paris, et le poison aux défenseurs et aux généraux de la République !

Ainsi donc, ce sont les rois qui ont déclaré la guerre à la France en 1792 ; la France n'a fait que se défendre. La destruction des rois n'est pas un système français ; c'est l'effet naturel du système de la coalition. Les rois veulent la guerre, et la guerre les fait périr : les rois font la guerre à outrance ; et telle est la suite inévitable de la guerre, de renverser et d'abattre. Ainsi disparurent, il y a un an, les trônes de Turin, de Rome et de Naples.

La preuve que détruire les rois n'est pas un système écrit chez les Français, c'est que *Bonaparte*, conquérant l'Italie, traitant avec les puissances de cette belle partie de l'Europe, a maintenu leurs trônes qu'il lui était cependant facile de renverser. Si la France avait cherché la destruction des rois, pourquoi ses gouvernans et ses généraux victorieux auraient-ils fait des traités avec le roi de Sardaigne, quand ils pouvaient le détrôner ; avec le pape, quand sa tiare tombait vermoulue ; avec le roi de Naples, quand sa puissance chancelait ; avec l'Autriche, quand une grande armée de vainqueurs et de héros républicains était aux portes de Vienne, d'où *François II* s'était déjà enfui ? . . . . . Convenez donc que la France n'a ni le plan ni le besoin de détruire les rois : c'est l'affaire des peuples, des lumières, et sur-tout du temps, qui dévore et change tout.

Suivons les preuves de votre premier principe.

1.° *La guerre a été provoquée par l'ambition de la France, et continuée d'une autre part pour arrêter les progrès de la dévastation.*

La réponse est facile. La France, par sa constitution de 1791, avait solennellement renoncé aux conquêtes. La guerre lui a été déclarée dans le commencement de 1792, par l'Autriche liée à la Prusse et à l'Angleterre ; or, à cette époque, la constitution portant renonciation aux conquêtes, existait, et était exécutée depuis huit mois.

Ce

Ce n'est donc pas l'ambition de la France qui a provoqué la guerre, dont la véritable date est du mois de mai 1792.

C'est une autre assertion fausse, de dire que la guerre a été continuée pour arrêter les progrès de la dévastation. La déclaration faite par l'empereur à Mantoue, et le traité de Pilnitz, étaient faits avant que les principes de la liberté française eussent passé nos frontières ; et cependant ces deux traités renferment l'obligation des trois puissances (à la tête desquelles est l'Angleterre) *d'attaquer la France en faveur des droits de ses anciens rois*, c'est-à-dire, d'y détruire les principes et les hommes libres, et de nous ramener sous le despotisme le plus absolu.

C'était donc vous, Milord, qui vouliez dévaster réellement la France avec les armées de la Prusse et de l'Autriche, sous prétexte d'arrêter les *progrès de la dévastation* : car c'est de ce nom odieux que vous appelez les progrès de la liberté, afin d'avoir des prétextes diplomatiques de dévaster vous-même un peuple libre et indépendant par son caractère encore plus que par ses lois.

C'était donc vous qui faisiez l'agression, et qui stipuliez avec des rois du continent la destruction de la liberté de la France et des droits du peuple. C'est vous qui étiez le véritable agresseur en faveur du vieux despotisme, comme vous êtes le véritable continuateur en faveur du système d'extermination.

2.° *La France a fait la guerre huit ans ; — elle n'a épargné aucune nation, même l'Amérique, même les neutres ; — elle a toujours des principes hostiles et anarchiques dans son gouvernement ; — ses principes sont opposés à toute société civilisée, à tout système de justice, à tout amour de l'ordre* *.

Si la France a fait la guerre, c'est en se défendant. Les rois ont seuls commencé les hostilités à toutes les époques. Il ne faut pas se lasser de le redire.

En 1792, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre établissent l'agression, à Mantoue et à Pilnitz, par des

* Pages 6 et 7.

traités ; sur nos frontières du Nord, par des armées et des trahisons.

En 1793, l'Angleterre avait renvoyé l'ambassadeur français ; la République s'était vue forcée de rappeler son ambassadeur de Madrid. Les rois d'Italie s'étaient ligués avec l'Autriche et l'Angleterre : c'est cette dernière puissance qui dès-lors a dominé insolemment à Gènes, à Livourne, à Naples, à Turin, à Rome, par ses diplomates et par ses vaisseaux.

En 1794, l'Angleterre ose mettre en lumière son plan de famine contre la France. Son parlement entend la déclaration ministérielle, que *la France doit être bloquée, affamée, comme un port, comme une ville de guerre, et qu'elle doit être effacée de la carte politique de l'Europe.* Fidèle à cet atroce système, dont l'espèce humaine ne peut jamais absoudre votre philantrope confrère M. *Pitt*, les neutralités sont violées à main armée, les neutres arrêtés, fouillés, confisqués. Et vous osez encore nous accuser de la violation des neutralités maritimes et de la neutralité américaine ! Avez-vous donc cru faire oublier à l'Europe, par l'audace de vos assertions mensongères, que c'est la France qui, seule, a été constamment fidèle à la lettre et à l'esprit de ses traités avec les États-unis de l'Amérique ; et que, pendant que vous arrêtiez tous ses vaisseaux neutres chargés de subsistances, nous entretenions avec eux amitié, commerce et relations politiques !

Si, depuis l'an 4, il s'est élevé des difficultés entre les deux Républiques française et américaine, croyez-vous que nous en ignorions la véritable cause, qui est dans les intrigues et la corruption en Europe, ainsi que dans les intelligences secrètes du cabinet de Saint-James à Philadelphie ! Mais nous saurons déjouer vos machinations diplomatiques, et prouver au monde que les deux peuples qui se sont aidés mutuellement à conquérir la liberté, sont faits pour s'estimer et non pour se craindre, pour s'aimer et non pour se faire la guerre au gré du ministère britannique. Les nouveaux envoyés

de l'Amérique vous prouveront bientôt que les temps de trouble et de déception systématique sont passés.

Ainsi s'évanouissent vos prétendues preuves que la France a toujours des principes hostiles et anarchiques.

Nous opposeriez-vous les événemens arrivés en Italie l'an 7 ?

Le roi de Sardaigne était prêt à donner la main aux troupes de l'Autriche, pour fermer le passage ou la retraite aux armées de la République française, lorsque le général *Joubert* est venu déplacer le roi de Turin.

Le roi de Naples avait, en violation du traité fait avec la France l'an 4, donné, l'an 6, les secours les plus abondans et les approvisionnemens maritimes dans ses propres ports, à la flotte de *Nelson*, pour arrêter l'expédition d'Egypte, et brûler notre flotte à Aboukir.

Le roi de Naples était entré déjà sur le territoire romain, et menaçait le territoire cisalpin, qui étaient sous la protection immédiate de la France, lorsque le général *Championnet* est venu chasser de Rome les troupes napolitaines, et expulser *Ferdinand* du royaume de Naples.

Mais ce n'est pas là une disposition hostile, c'est une représaille ; ce n'est pas un acte d'ambition, c'est un acte purement défensif. Quand les rois, devenus infidèles à leurs traités solennels, joignent à ces perfidies politiques les agressions militaires, tout devient alors légitime et juste pour le peuple dont les traités sont violés, et dont la défensive est de droit naturel. Que parlez-vous donc d'agression et d'infidélité ? elle est toute de la part des rois ; elle est toute entière l'ouvrage du gouvernement anglais, par l'amiral *Nelson*, par l'ambassadeur *Hamilton*, et par tous ses émissaires disséminés dans les cours d'Italie.

Comment prouverez-vous que les principes de la France sont toujours en opposition avec les dispositions de toute société civilisée, à la douceur, à la modération, à tout système de justice, à tout amour de l'ordre ? Le

gouvernement actuel n'a-t-il pas rappelé de l'exil les hommes de tous les partis, de toutes les époques de la révolution ! n'a-t-il pas soumis au joug de la loi les opinions diverses, pour ne former qu'une opinion nationale! n'a-t-il pas fait fermer la liste des émigrés, qui pouvait servir à tant de passions viles et de dépossessions injustes ? n'a-t-il pas aboli la loi des otages et la loi de l'emprunt forcé ? n'a-t-il pas proposé à l'Angleterre et à d'autres cabinets de l'Europe, de faire cesser l'effusion du sang humain ? n'a-t-il pas resserré de plus fort les nœuds d'amitié politique qui lient la France à la Prusse, à l'Espagne et à d'autres puissances ? Est-ce là être en opposition avec les principes de toute société civilisée ? Et vous, Milord, ne conviendrez-vous pas, avec cette bonne-foi qui vous caractérise, que ce gouvernement seul est en opposition avec toute idée de civilisation, qui repousse avec un acharnement aveugle toute proposition de paix générale ou partielle, qui ne s'occupe qu'à relever des idées de guerre civile, les plans de destruction, les fermens des discordes domestiques, et à continuer l'incendie guerrier de l'Europe ! Voilà, Milord, celui qui n'a ni douceur ni modération, ni civilisation, ni justice, ni amour de l'ordre et de la paix.....

3.° *La conduite actuelle de la République*, ajoutez-vous, *n'offre aucune sûreté pour la paix. Voyez sa réunion des Pays-Bas, ses succès en Italie, ses outrages récens faits à la Suisse, sa conquête en Égypte : ses déclarations présentes ne prouvent donc pas le changement de ses vues et de sa politique* *. Si vous ne cherchiez que des sûretés pour la paix, vous n'auriez besoin, Milord, que de regarder la Prusse et l'Espagne. Quelles puissances ont plus violemment fait la guerre à la République pendant deux années ! L'une avait pénétré avec ses armées jusqu'à quarante lieues de Paris; l'autre avait occupé les Pyrénées jusqu'à

* Page 8.

la porte de Perpignan : cependant, quel exemple plus solennel d'amitié et de fidélité aux traités trouverez-vous en Europe de part et d'autre ?

La réunion des Pays-Bas à la France est un acte politique réclamé par les peuples qui y avaient seuls droit et intérêt. Ce n'est pas une conquête, c'est une association nationale, une fusion de deux peuples ; c'est l'exercice libre et spontané du droit de souveraineté du peuple belge, qui s'est uni au peuple français. Nous sentons en France combien cette réunion déplaît commercialement et politiquement à l'Angleterre ; mais comme le bien du continent européen et l'état défensif de la France passent avant les convenances du ministère britannique, trouvez bon, Milord, que cette réunion tienne et que toute idée de conquête cesse. Les Pays-Bas sont associés désormais aux destinées d'une République grande et puissante. Le cabinet de Saint-James ne les changera pas, ces destinées : les ministres coaliseurs et turbulens passent comme tous les fléaux ; mais la souveraineté et la justice des nations sont immortelles.....

Les succès de la France en Italie sont l'ouvrage de l'héroïsme militaire bien plus que de la politique directoriale : aujourd'hui le résultat de ces succès est presque nul ; et loin de former un obstacle à la paix, il devrait en accélérer la conclusion *. La conduite de la République française, aux deux extrémités de l'Italie, est la suite nécessaire de l'agression et de la trahison des rois de Naples et de Turin. La République n'a fait que suivre les mouvemens d'une légitime défense, qui a triomphé de ces deux

* J'ai toujours pensé que la liberté de l'Italie était nécessaire à la liberté de la France ; que l'Italie divisée ne peut être que la proie de l'Autriche et de l'Angleterre ; que l'Italie indépendante est le boulevart du midi de l'Europe ; que l'Italie, partagée ou possédée par une monarchie quelconque, rompait tout équilibre en Europe ; et que le sort de cette belle partie de notre continent, influera fortement sur la paix ou la guerre dans le monde.

rois : mais la République cisalpine est le vœu d'un peuple libre, et ce vœu triomphera de vos subsides.

Les outrages récens de la Suisse ne sont point imputables à la République : les vexations particulières et les abus commis par quelques commissaires civils ne peuvent point être reprochés à un Gouvernement libre qui a voulu les faire rechercher et punir. Quant aux destructions et aux combats qui ont dépeuplé les divers cantons de la Suisse, il faut en accuser votre émissaire *Wickham*, qui, de concert avec les prêtres et les émigrés suisses, a organisé la guerre civile et fait périr par le fanatisme les bons Helvétiens qui auraient été conservés par la liberté.

L'expédition d'Égypte n'est point une preuve de l'ambition des conquêtes, puisqu'elle n'eut pour cause que la nécessité de punir les tyrans de la mer, et de chercher à Alexandrie le chemin le plus court pour aller chasser les dominateurs de l'Inde et les oppresseurs de l'Europe. Séparer de l'empire ottoman une partie de son territoire ne fut point le but de cette expédition lointaine. La politique de l'*Œil-de-bœuf* pourrait mieux l'expliquer que la politique républicaine; et si je voulais pénétrer des secrets que le temps vengeur des grandes iniquités dévoilera un jour, ne craindriez-vous pas, Milord, que je trouve dans la fausse direction de ce voyage d'Égypte, la main anglaise qui a essayé d'exiler de l'Europe le héros de l'Italie et l'élite des guerriers français, si l'on ne pouvait les perdre sur la Méditerranée ? Il y a aussi dans votre machiavélisme des déportations militaires, comme des déportations diplomatiques et des déportations révolutionnaires.

C'est un art connu de la cour de Saint-James, de calculer froidement et de faire atrocement commettre elle-même les attentats, les complots, les crimes qu'elle se propose ensuite de reprocher et d'imputer à ceux qu'elle veut perdre ou diffamer. Ne me pressez donc pas trop de m'expliquer sur l'affaire d'Égypte, dont il paraît que vous étiez mieux instruit quant aux préparatifs, aux forces et à leur direction, que ceux même qui devaient s'embarquer.

Mais c'est un progrès bien sensible que vous avez fait dans la diplomatie, de violer sans cesse par vos armes, par vos flottes, par vos traités, par vos usurpations, le droit des gens et l'indépendance des nations, tandis que, par vos manifestes et par vos discours au parlement, vous reprochez sans cesse à la République française de manquer de respect pour le droit des gens et pour l'indépendance des nations.

Ministres anglais, vous vous croyez sans doute privilégiés sur ce point comme sur bien d'autres ; et vous n'imaginez pas qu'on puisse usurper sur les bords du Gange, qu'on puisse violer les droits des gens dans le royaume de *Typo-Saïb*, pas plus que l'indépendance des nations dans le Bengale. C'est bien à vous, fallacieux envahisseurs des immenses contrées de l'Inde, d'oser reprocher à la République française d'avoir étendu de quelques lieues ses frontières, et d'avoir reçu dans l'union nationale, des peuples voisins qui ont exercé leur indépendance naturelle, et fait un acte de souveraineté en s'incorporant librement au peuple français. Ah ! l'Europe est plus clair-voyante et plus politique ; elle n'aperçoit dans les nouvelles limites de la France qu'un moyen plus fort de garantie contre l'ambition des conquêtes. Des fleuves, des montagnes, des mers ; voilà les bornes naturelles d'une grande nation, et les garanties territoriales de la paix de l'Europe.

L'Angleterre, au contraire, qui envahit sourdement toutes les mers par ses flottes et par ses îles principales ; l'Angleterre qui usurpe en Asie de vastes et opulens royaumes ; l'Angleterre qui fait le monopole général du commerce et de l'industrie, ne connaît d'autres limites que celles du monde, d'autres frontières que celles des déserts : son ambition est inextinguible, sa monarchie est universelle ; elle intervient dans les crimes de tou les gouvernemens, et dans le gouvernement de toute les nations ; elle veut régler leur constitution, leur im poser son industrie avare et ses lois usurpatrices ;

quand, depuis les barbaries de lord *Clives* jusqu'aux déprédations de *Hasting*, et depuis la spoliation mercantile de l'Inde jusqu'à son envahissement territorial, le gouvernement anglais ne montre que *l'infamie de sa conduite qui puisse égaler l'atrocité de ses projets* *. D'après cela, croyez-vous qu'il appartienne à un ministre de ce gouvernement, d'adresser le plus léger reproche à la France ?

Vous dites qu'elle *a voulu, par son décret de novembre 1792, renverser toute espèce de gouvernement* **. Mais ce décret, qui ne doit son origine qu'à un mouvement d'indignation de la convention nationale contre la coalition des rois qui venaient de souiller notre territoire par leurs armées de mercenaires, n'eut qu'une existence momentanée. Les comités de la convention le firent rapporter bientôt après, comme ayant une latitude exagérée et impolitique.

Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ici, Milord, ou de votre bonne-foi ministérielle, ou de votre adresse oratoire à remuer les passions, à exciter la peur de vos alliés. Selon vous, *le décret de guerre de 1792 a été le principe actif de toute la conduite de la France. C'est en vertu de ce principe, qu'elle a détrôné les rois; c'est aussi contre ce principe qu'ils sont tous armés; et l'univers est intéressé à l'entier anéantissement de ce principe.*

Voilà de grands frais d'éloquence politique pour attaquer un décret qui n'existe plus, et un principe qui n'a eu aucune part aux événemens militaires de l'Europe, puisqu'il était déjà rapporté depuis la fin de 1792; et que le seul principe qui a poussé aux expéditions d'Italie, de la Belgique, de la Hollande et du Rhin, est

---

* Paroles de *Grenville* contre la France, page 8.

** Qui croirait que le paisible, le discret, le politique, le gouvernant, l'anti-anarchiste *Revellière-Lepeaux*, imagina ce beau décret, qui menaça de troubler le monde, anarchisa la diplomatie, terrifia l'Angleterre, et donna au patriotisme des Français la couleur du dom-quichotisme le plus chevaleresque et le plus ridicule ?

la défense naturelle, le système offensif, qui est la suite inévitable du système défensif, et la nécessité de pousser la guerre vivement pour obtenir sûrement la paix.

Vous avez oublié le véritable motif de vos coalitions soldées : ce n'est pas parce que vous craignez qu'en vertu de ce décret anéanti, nous allions porter des secours à l'Inde, à la Chine et au Japon, que vous avez armé la plus grande partie des rois européens contre la France ; ce n'est pas pour anéantir ce principe vague et philantropique, et purement spéculatif en politique, que vous entassez subsides sur subsides, pour tenter ces augustes marchands d'hommes, que vous saleriez depuis la Néva jusqu'aux Dardanelles : mais bien pour bouleverser, épuiser, ruiner, dépeupler, égorger la France ; mais bien pour effacer cette nation du monde politique, et s'emparer de ses colonies et de son commerce ; mais bien pour détruire en Europe toute idée de liberté et d'indépendance, pour aveugler les rois, hébéter les peuples, et dominer le monde. C'est à notre sol, à notre population, à notre génie, que vous en voulez ; notre rivalité industrielle, maritime, commerciale, vous épouvante ; notre influence politique vous irrite. Non, non, Milord, un décret de France n'a pas le droit de vous inquiéter un instant. Ce n'est pas une motion faite dans notre corps législatif, qui trouble le sommeil des ministres britanniques ; mais bien la force réelle de trente-deux millions d'hommes actifs, audacieux, militaires, commerçans, agricoles et manufacturiers ; mais bien une République assise au centre de l'Europe, entre les deux mers, honorée de sept ans de victoires sur tous les peuples les plus belliqueux, éclairée des lumières, des découvertes, des inventions de plusieurs siècles, et parvenue enfin, après une longue tourmente révolutionnaire, à se gouverner par les lois, par la morale et le bon sens, comme à se défendre par le courage, la discipline et la victoire. S'il est sur la terre quelque principe à l'anéantissement duquel l'univers soit intéressé, c'est le principe machiavé-

lique et corrupteur, qui tend à diviser, à corrompre, à déchirer toutes les nations, pour les immoler à la cupide voracité d'une seule ; c'est le principe qui tend à soumettre toute l'espèce humaine au gouvernement le plus ambitieux et le plus injuste, le plus tyrannique et le plus avare qui ait jamais existé depuis Carthage ; c'est le principe qui tend à faire travailler, combattre, naviguer et commercer tous les peuples, pour l'intérêt du luxe insatiable, de la politique dévastatrice et de la fortune colossale d'un seul.

Ce n'est donc pas la *France jacobine* qui, comme vous le dites, entraîne l'Europe dans une guerre désastreuse, mais bien l'Europe royaliste qui a couvert la France de désastres et de ruines : ce n'est point la *France jacobine* qui a entassé province sur province et rejeté État sur État ; mais l'Europe coalisée qui a voulu se partager les provinces de la France, et entasser toutes les armées des rois sur le sol français, pour le conquérir et le ravager. Tous ces événemens politiques et militaires qui se sont succédés depuis sept années, sont la conséquence de la haine que le gouvernement anglais a vouée, depuis 1789, à notre patrie, à notre liberté ; et depuis des siècles, à notre industrie, à notre agriculture, à notre commerce, à notre marine. Voilà les vrais motifs de la guerre présente, et non ces subterfuges diplomatiques par lesquels vous vous efforcez d'imputer au gouvernement français, une mauvaise foi dont votre gouvernement est seul coupable.

Second principe de lord *Grenville*.

VOTRE second principe *est qu'on ne peut conclure avec la France et ses gouvernans actuels, une paix solide et durable ;* et vous accumulez calomnies sur calomnies, comme des preuves de votre principe de guerre éternelle.

Au lieu de dire vaguement que la France *ne propose des suspensions d'armes dans les États du prince avec lequel elle entre en négociation, que pour ébranler son trône en corrompant les principes de ses sujets*, vous auriez dû citer le nom du prince qui peut avoir éprouvé une telle perfidie. Mais

vous avez senti, Milord, que c'était le reproche que nous pouvions vous adresser, en rappelant l'entrée et le séjour de votre ambassadeur *Malmesbury* à Paris et à Lille. N'est-ce pas, en effet, pour y semer le trouble et la corruption, pour y agiter les partis et y aigrir les factions, que vos envoyés sont venus, à la faveur des trèves et des armistices, fomenter parmi nous la guerre intestine, organiser les chouanneries, solder les chauffeurs, et corrompre tout ce qui habite les avenues de la puissance?

Avec quelle hypocrite hnmanité vous vous apitoyez sur le sort de l'Helvétie! avec quel zèle affecté vous nous accusez d'avoir *soulevé ses peuples, détruit ses institutions, dégradé, déposé ses magistrats, saisi ses places fortes, aggravé ses contributions, et mis l'usurpation en permanence!* Ignorez-vous donc que c'est de la tribune nationale que sont partis, le 30 prairial de l'an 7, les premiers cris d'accusation contre les gouvernans français, qui ont laissé dilapider, vexer, opprimer la brave et fidèle Helvétie! L'Europe ne sait-elle pas que les représentans du peuple français n'ont cessé de réclamer la punition des dilapidations et des crimes qui ont souillé la révolution helvétique; et qu'une grande partie des calamités qui ont désolé ces paisibles contrées, n'est venue que des intrigues de votre envoyé *Wickham*, des prêtres turbulens qu'il excitait, des émissaires qu'il soudoyait dans ces cantons fanatisés, et des émigrés suisses qu'il armait sur les frontières pour déchirer le sein de leur patrie!

L'histoire de nos négociations, loin d'être, comme vous le dites, *celle de notre perversité et le registre de nos crimes*, n'est au contraire que l'histoire d'une nation trop crédule sur les propositions de paix, et trop confiante sur la foi de ses ennemis. Les formes astucieuses et dilatoires, les tergiversations et les lenteurs du dernier congrès, n'appartiennent qu'à l'Autriche et à l'Angleterre; l'assassinat de nos ministres plénipotentiaires est votre ouvrage; les hostilités reprises, même avant que nous sussions qu'il fallait nous défendre, sont de votre tactique

insidieuse ; et la nation française ne peut s'imputer que sa patience et sa longanimité pendant les quinze mois de stériles négociations d'une paix qui n'était ni dans vos projets ni dans vos volontés.

Où est votre bonne-foi à nous opposer la violation des traités faits avec la Toscane ? Qui donc en Europe peut ignorer les violations multipliées que le grand duc ne cessait de faire à ses propres conventions avec la République française ? qui peut ignorer que le prince autrichien, toujours d'accord avec le cabinet de Vienne, ne suivait que ses inspirations, en recevant les Anglais dans l'île d'Elbe et dans le port de Livourne ? Le départ du grand duc pour Vienne, et le changement du gouvernement toscan, ne furent que la suite inévitable de la présence de l'armée républicaine et de la disparition du prince autrichien.

Où est votre bonne foi à nous reprocher l'occupation de Turin et l'expulsion de son perfide roi ; tandis que vous connaissiez son traité secret et éventuel avec l'Autriche pour réunir ses forces militaires avec celles de la cour de Vienne à l'ouverture de la campagne, fermer tout passage à l'armée républicaine, et faire encore une fois de l'Italie le vaste tombeau des Français ! où est donc, dans cette occupation des contrées piémontaises, cet événement si funeste aux nations et si pénible à l'humanité ! Pas une goutte de sang n'a été versée dans cette opération, quoique militaire. Le roi de Sardaigne a été accompagné, protégé dans sa retraite convenue ; et le peuple du Piémont a vu détruire, sans coup férir, des impôts désastreux et un régime qu'il abhorrait. Cessez donc de vous ériger en libérateurs des nations, quand vous ne savez que les ruiner ou les avilir ; et n'oubliez pas que les Français n'ont point prêté l'oreille aux demandes de réunion du Piémont à la République.

Il n'y a pas jusqu'au gouvernement papal que votre gouvernement hérétique ne défende, dans son zèle évangelique en faveur des dominateurs des nations.

C'est ici, Milord, que votre style prend de l'élévation et de la dignité. « *Joseph Bonaparte*, dites-vous *, fit » dans son palais le plan du changement du gouver- » nement papal ; et la *canaille*, excitée par cet ambassa- » deur à la révolte, commença cette révolution, dont » il devait être le chef. » Que de mensonges en peu de mots ! Avez-vous donc espéré d'effacer des annales de l'Italie, les projets sinistres formés au Vatican par les plus irréconciliables ennemis de la raison et de la liberté des peuples ; les complots assassins contre tout ce qui portait à Rome le nom français ; les attaques homicides contre *Joseph Bonaparte*, ambassadeur de la République, attaques qui ne furent que le sanglant prélude au crime de Rastadt ! Avez-vous espéré de nous faire oublier cette émeute sanguinaire de sacristains, de prêtres et de prolétaires, qu'une pieuse fainéantise nourrissait dans les places publiques, pour les lancer furieux contre le ministre de paix que la France avait envoyé sur les bords du Tibre ? avez-vous cru pouvoir effacer les traces de sang que l'assassinat le plus barbare du général *Duphot* a imprimées sur cette cité fanatique ! Voilà la cause de cette révolution survenue tout-à-coup à Rome ; et cette cause est toute entière l'ouvrage de votre politique, qui, craignant une descente des Français en Irlande, chercha une diversion dans quelques crimes atroces que vous payâtes à des prêtres romains.

Où est votre bonne-foi à nous opposer le *mépris des lois de la guerre et une violation des droits de la paix envers le roi de Naples, qui devait compter sur la foi des traités* ** ! Quelle est donc cette interversion de rôles qui nous fait accuser, quand c'est à nous d'être accusateurs ? N'est-ce pas la France, dont les traités, dictés par *Bonaparte* l'an 5, ont été violés ouvertement, l'an 6, par le roi de Naples, en donnant un asyle dans ses ports

* Page 12.
** *Ibid.*

et ses propres munitions navales aux escadres britanniques ? N'est-ce pas en violation de la foi des traités, que le roi de Naples a donné à l'Angleterre les moyens d'incendier notre flotte à Aboukir ! n'est-ce pas au retour de cette expédition de flibustiers, que l'amiral *Nelson* a reçu du roi de Naples des félicitations sur sa victoire navale, et que Naples a célébré une fête publique.

A qui donc le roi de Naples doit-il imputer la cause de son expulsion en Sicile, et des événemens survenus dans le royaume napolitain, si ce n'est à la violation de sa foi, à sa précoce déclaration de guerre envers la France, par les secours fournis à *Nelson* ! A qui donc le roi de Naples doit-il reprocher les suites de la conquête faite par l'armée que commandait *Championnet*, si ce n'est à son aveugle dévouement à la cour de Londres !

Je ne m'attendais pas cependant, Milord, à vous voir défendre le roi de Prusse, et le *plaindre de ce qu'il a souffert de ses plans de neutralité avec la France* *.

Mais dans votre tendre affection pour les rois de l'Europe, vous ne pouvez pas vous isoler même d'un roi dont la neutralité vous déplaît si fort. Elle est généreuse votre diplomatie, quoi qu'on en dise ; et c'est une action dont la reconnaissance de l'histoire gardera le souvenir, d'avoir fait sentir à la cour de Berlin que la France a levé des contributions à Hambourg, et fait ainsi une infraction aux droits de la paix. Il est bien dommage que ces faits soient faux, que la France n'ait levé aucune *contribution* à Hambourg, et que le roi de Prusse ne puisse pas se livrer à vos insinuations généreuses, pour faire cesser cette neutralité politique qui vous importune tant.

Vous ne serez pas plus heureux avec la Hollande et l'Espagne, dont vous présentez les traités comme violés par la France, *et que vous appelez ses tributaires plutôt que ses alliés.* Outre que je ne pense point que les cabinets de Madrid et de la Haye vous consultent jamais

---

* Page 13.

sur la nature de leur alliance et sur les clauses des traités qu'ils ont faits avec la France, je suis convaincu que les propriétaires du Mexique et de Ceylan ne vous chargeront jamais de faire un manifeste, en leur faveur, contre les corsaires français, et contre nos lois sur les prises maritimes. Y a-t-il donc des prises maritimes plus considérables et plus injustes que celles de l'île de Ceylan et du cap de Bonne-Espérance ? Les usurpateurs de l'Inde, qui ne cessent de convoiter le Mexique, ne sont-ils pas les plus ambitieux et les plus atroces de tous les corsaires du monde ?

On n'a pas été peu étonné en Europe de vous voir ainsi défendre, avec un noble désintéressement, vos propres ennemis, quoiqu'on sache bien que le ministère anglais n'a jamais laissé échapper les heureuses occasions de brouiller les puissances en paraissant les défendre : mais on a été bien plus étonné, en vous entendant vous plaindre de l'inexécution du traité de *Campo-Formio*, de ce traité qui donnait Venise à l'Autriche, de ce traité qui faisait de l'Empereur une puissance maritime pour l'opposer un jour d'intérêts et d'ambition au tyran des mers.

Vous aimeriez mieux, sans doute, que la maison d'Autriche ne fût jamais qu'une puissance territoriale, afin que des subsides vous répondissent de ses armées de mercenaires. Mais puisque vous avez d'aussi sincères regrets de voir le traité de *Campo-Formio* sans exécution, dites-nous pourquoi vos agens à Rastadt ont travaillé constamment à le rendre inexécutable, à diviser les ministres, à embrouiller les négociations ! Dites-nous aussi pourquoi en vous plaignant de l'inexécution du traité de *Campo-Formio*, vous vous plaignez en même temps de ce que Venise n'a pas été déclarée libre !

Peut-être, Milord, dans le premier mouvement de votre ame en faveur de la liberté vénitienne, vous n'avez pas senti l'espèce de contradiction très-forte qui se trouve entre l'exécution du traité qui donne Venise à

l'empereur, et l'exécution des promesses de liberté faites aux Vénitiens. Ne serait-ce pas aussi que votre style se ressentirait un peu, dans cette partie de votre discours, de ce caractère de confusion et de trouble qui domine dans la politique moderne, et qui ne se dément pas plus quand vous parlez de la République de Venise, que quand vous déplorez la chute de l'aristocratie génoise.

Je sens bien que vous ne pouvez pas *offrir à vos nobles lords quelque assurance de paix pour leurs seigneuries* *, en leur montrant les aristocraties d'Italie révolutionnées et disparues de ce sol où elles semblaient devoir être immortelles. Mais répétez-leur que tous ces événemens ne sont l'effet d'aucun plan de la France, mais seulement la conséquence inévitable de l'état de résistance et de coalition qui amène, dans tous les siècles et dans tous les pays, de grands changemens et de grandes catastrophes.

A vous entendre, *si l'injustice envers les princes et les aristocraties est un article du symbole révolutionnaire, la France n'a pas été plus juste envers les Républiques élevées sous son aile.*

Quand les princes et les aristocraties ont fait la guerre à la France, elle a travaillé à les renverser ; c'est l'effet de la guerre : mais ce renversement n'est pas une injustice ; car si les princes et les aristocraties pouvaient triompher de la République française, à coup sûr ils la renverseraient, sans craindre de faire une injustice. Il n'y a là ni symbole révolutionnaire, ni iniquité politique. C'est de part et d'autre un simple résultat de la guerre ; c'est la suite de l'état défensif, qui se change toujours en offensif quand il a des succès, et qui tue ou renverse l'ennemi quand il le peut..... Mais ce qui concerne les Républiques alliées ne peut être imputé à la France : elle en a gémi ; elle en a été fortement indignée ; et ses honorables plaintes contre les ineptes et perfides

* Page 14.

gouvernans

gouvernans de cette époque, attesteront à l'Europe et à la postérité la pureté de ses principes dans la guerre, et l'élévation de ses vues dans la révolution.

Vous concluez cependant, Milord, de cette conduite de quelques gouvernans incapables et renvoyés par le cri unanime de l'opinion indignée, que la France a un système d'injustice envers les Républiques alliées : vous auriez été plus conséquent de conclure, du renvoi honteux de ces gouvernans, que la France avait donné une haute et solennelle improbation au système machiavélique, tracassier, spoliateur, qui a ruiné, dépeuplé la République helvétique, livré aux barbares du Nord les Républiques romaine et cisalpine, et outragé le caractère national, qui est franc, probe et généreux.

Disons vrai, Milord; tout ce que vous déplorez dans les Républiques alliées, n'est pas l'injustice qu'on leur a fait éprouver, mais les aristocraties qu'on y a renversées. Les ministres anglais ne se sont pas encore constitués les vengeurs des nations libres et les redresseurs des torts des gouvernemens républicains; ils n'ont pas mis encore leur gloire dans ces entreprises chevaleresques; et si jamais ils ont établi une République sur la terre, ce n'est qu'à la manière de lord *North*, qui provoqua l'indépendance de l'Amérique par la plus humiliante oppression.

Vous parlez de notre *symbole révolutionnaire* comme d'un pacte d'iniquité contre tous les princes. Mais il n'en existe de pareil que dans la diplomatie anglaise : c'est vous qui révolutionnez l'Europe, en feignant de détester les révolutions; c'est vous qui avez poussé les rois à partager la Pologne, les Turcs à rompre leurs plus utiles alliances, *Dezzar-Pacha* à commettre les plus horribles barbaries, les Russes à venir ravager le midi : c'est vous qui calculez dans vos comptoirs les crimes qui doivent effrayer ou dominer les princes; c'est vous qui avez couvert le royaume de Naples et la Sicile, de meurtres, de rapines et d'échafauds; c'est vous qui avez

détrôné tous les princes indiens, exterminé *Typoo*, et exercé la plus barbare injustice envers tous les peuples de ces malheureuses contrées ; c'est vous qui payez avec de l'or et des marchandises, le sang et les forfaits dont vous couvrez le monde : c'est vous, ravisseurs de l'univers, qui suivez constamment le symbole révolutionnaire, le plus affreux, le plus révoltant, le plus sanguinaire qui ait jamais existé chez aucun peuple ou dans aucun siècle.

Si nous voulions conclure de ces faits, qu'*ils n'offrent point d'assurance pour la paix avec l'Angleterre*, ne nous trouveriez-vous pas plus raisonnables que vous ne l'êtes ? De même, si nous voulions argumenter des discours ministériels au parlement, pour prouver que vous êtes partisans de la paix, ne nous trouveriez-vous pas bien crédules, et même bien insensés !

Cela me conduit à réfuter les inductions que vous tirez d'un rapport fait à la commission des Cinq-cents, par *Boulay* (de la Meurthe), le 19 brumaire, *sur la situation de la République*. Vous avez assuré à vos nobles lords, que, d'après ce rapport imprimé en France, ni le gouvernement *constitutionnel, ni le gouvernement révolutionnaire, n'avaient su conserver des relations de paix et d'amitié avec les puissances de l'Europe ; que les traités conclus avec l'Autriche n'avaient été conclus que dans l'intention de les rompre ; et qu'il n'y avait point de sûreté pour l'Europe, ni même pour la République, tant que le gouvernement reposerait sur ces principes absurdes et déraisonnables* *.

C'est sans doute à l'infidélité de la traduction qu'il faut attribuer ce faux extrait du rapport de *Boulay* (de la Meurthe) ; il est plus décent d'accuser le traducteur que le ministre : mais comme cette traduction fausse, ou cet extrait infidèle, pourrait tromper les Anglais amis de la vérité, je dois rétablir les propres paroles du rapporteur

---

* Page 15.

de la commission des Cinq-cents * ; il a parlé ainsi : « Qu'avant l'établissement du gouvernement constitu-» tionnel, la paix ne se soit pas faite, on le conçoit facile-» ment ; il n'y avait alors qu'un gouvernement qui se » qualifiait lui-même de *révolutionnaire*, et qui ne présen-» tait ni fixité de principes, ni de vues, aucune garantie » assurée, soit du côté des choses, soit du côté des » personnes.

» Il semble que cette garantie et cette fixité auraient » dû exister depuis l'établissement et par l'effet du régime » constitutionnel ; et cependant il n'y en a pas eu davan-» tage, et peut-être moins qu'auparavant. *A la vérité,* » *nous avons fait quelques traités partiels ; nous avons signé* » *la paix continentale ;* un congrès général a eu lieu pour » la consolider : mais ces traités et ces conférences diplo-» matiques paraissent avoir été la source d'une nouvelle » guerre plus acharnée et plus sanglante ; on *peut en as-*» *signer comme cause, la mauvaise foi de nos ennemis, les* » *passions et les mauvaises vues de quelques hommes qui n'ont* » *que trop abusé du pouvoir dont ils jouissaient dans la Répu-*» *blique.* »

Ces paroles du rapporteur vous condamnent, Milord, puisqu'elles assignent LA MAUVAISE FOI DE NOS ENNEMIS comme une des causes principales d'une nouvelle guerre plus acharnée et plus sanglante. Le rapporteur n'a jamais dit, comme vous l'assurez, que *le gouvernement révolutionnaire et constitutionnel n'avait pas su conserver des relations de paix et d'amitié avec les puissances de l'Europe ;* il a seulement accusé les passions et les mauvaises vues de quelques hommes qui ont abusé du pouvoir dans la République. Comment le rapporteur de la commmission des Cinq-cents aurait-il tenu un tel langage, démenti par des faits authentiques ; puisque le gouvernement révolutionnaire entretint fidèlement des relations de paix et d'amitié avec la Suède, le Danemarck,

* Page 3 du rapport de *Boulay* (de la Meurthe).

la Toscane, Gènes, la Porte-Ottomane et les États-Unis ; et que le gouvernement constitutionnel entretint aussi des relations de paix et d'amitié avec la Suède et le Danemarck, avec l'Espagne, la Prusse et plusieurs princes d'Allemagne !

Les déclarations du rapporteur des Cinq-cents, loin de venir à l'appui de ce que les ministres anglais ont dit sur la paix et sur la guerre, contredisent ouvertement toutes leurs assertions, puisqu'il place LA MAUVAISE FOI DES ENNEMIS DE LA FRANCE, au rang des principales causes de la nouvelle guerre, et de la rupture du traité de *Campo-Formio*.

D'ailleurs, désavouer la diplomatie versatile et inconséquente du gouvernement constitutionnel, ce n'est pas avouer la diplomatie artificieuse et dilatoire du gouvernement anglais, qui perce même à travers toutes les pages de votre discours à la chambre haute, où vous dites, que *tenter des négociations, ce serait offenser la raison du peuple anglais, trahir les alliés, tandis que nous sommes en mesure de délivrer l'Europe des principes et des armes de l'ennemi du genre humain* *.

Avez-vous espéré, Milord, tromper ainsi, par des phrases pompeuses, l'esprit et la raison du peuple anglais ? seriez-vous assez peu observateur pour penser que le peuple anglais applaudirait à la chute ou à la décadence de notre liberté ? Cessez de vous abuser : si une puissance quelconque parvenait à changer le gouvernement républicain en France, vous auriez contre vous l'opinion du peuple anglais, qui ne fut jamais l'ennemi des peuples qui reconquirent leur liberté. Rappelez-vous l'opinion du peuple anglais contre le ministère, lorsque les *Américains-unis* combattirent et triomphèrent pour leur indépendance. Le peuple anglais était alors tout américain.

Croyez aussi que vous auriez contre vous, en détrui-

---

* Page 15.

sant la liberté française, tout ce qu'il y a d'hommes éclairés et libres en Angleterre, tout ce qui y porte une ame forte et une tête pensante, tout ce qu'il y a de grands propriétaires et d'hommes attachés à la véritable civilisation de l'Europe : car votre liberté tient à la nôtre.

Vous avez beau répéter que l'agression est du côté de la France ; l'histoire dément vos assertions, et vous accuse de tous les malheurs de la France, et de la guerre qui ravage l'Europe.

Vous avez beau désavouer les traités de Pilnitz et de Pavie, et nous opposer l'occupation des Pays-Bas en 1792. Vous cherchez à tout mêler pour tout obscurcir. Relisez les agressions diplomatiques, ces partages médités avec deux grandes puissances du Nord. Joignez à la lettre de ces deux traités et aux intentions qui les firent écrire, le fait majeur de l'invasion de la France du côté de Verdun, par l'armée prussienne et autrichienne ; et dites-nous s'il y avait quelque agression de la part de la France. Quant à l'occupation des Pays-Bas, vous vous plaisez à confondre les époques : nous ne sommes entrés dans la Belgique qu'en poursuivant vos alliés d'alors, les Prussiens et les Autrichiens, fugitifs des funestes plaines de la Champagne. Vous pensiez si bien à la guerre, quoi que vous en disiez, que vos alliés secrets étaient déjà parvenus à quarante lieues de Paris ; et ce n'est qu'en nous défendant que nous avons occupé la Belgique, en vous poursuivant de nos baïonnettes victorieuses jusqu'à la plaine de Nervinde.

Mais, dites-vous, *quand des négociations seraient possibles, qui nous garantira qu'elles ne deviendront pas contre nous un moyen de destruction* *.

Contre nous ! entendez-vous parler des ministres ou du peuple anglais ! Si c'est des ministres que vous craignez le renvoi, c'est un faible objet d'inquiétude

* Page 16.

pour l'Europe, dont ces ministres stipulent chaque jour avec tant d'acharnement les calamités et la dévastation par la guerre. Si c'est du peuple anglais que vous parlez, dès-lors vos feintes sollicitudes doivent cesser; car la paix est son vœu comme son besoin. Il peut périr par la guerre éternelle; il ne peut que prospérer par une paix durable. La guerre n'est bonne que pour les ministres qui, pendant la durée de ce fléau, s'emparent du trésor public et oppriment la liberté civile.

N'auriez-vous pas donné à votre nation, par ces paroles, la véritable mesure de votre politique belligérante! N'est-ce pas la crainte de perdre, à la paix, les places ministérielles scellées du sang versé par la guerre, qui vous porte à la continuer! Ah! ce sentiment vil et cruel, cette spéculation lâche et barbare sur les maux du genre humain, n'est malheureusement étrangère à aucun gouvernement; et nous aussi, nous avons eu de ces gouvernans insensés, que le nom de paix faisait frémir d'épouvante, et que le cri de guerre semblait affermir sur leur trône de fer. Comme vous, ils avaient leur *Botany-Bay* pour les indépendans qui troublaient leur sommeil; comme vous ils avaient leur majorité pour voter la guerre et l'impôt; comme vous ils avaient un système guerroyant, afin de dilapider le trésor et d'opprimer la nation; comme vous ils redoutaient la souveraineté du peuple et la représentation nationale; comme vous, enfin, ils craignaient que les négociations ne devinssent contre eux un moyen de destruction. Cependant la guerre dure encore, et ils ne sont déjà plus. Vous faut-il de plus fortes preuves des vues insensées de votre diplomatie expectante?

Pouvons-nous oublier le serment de haine fait à l'Angleterre par les jacobins *!* Voilà votre refrain perpétuel. Je sais bien, Milord, que vous ne négligez jamais, dans votre style oratoire, tout ce qui peut provoquer, exciter,

* Page 17.

aigrir les deux nations, dont le choc sanglant est nécessaire à la durée de votre puissance. Mais, pour être exact, il fallait dire que ce serment de haine n'a été prononcé par la *France jacobine* que contre l'*Angleterre ministérielle.* Non, non, Milord, les Français libres ne haïssent point un peuple devenu libre un siècle avant eux, un peuple qui réunit à l'enthousiasme le plus éclairé pour sa liberté civile, pour ses jurés, pour sa liberté de la presse, un grand foyer de lumières, de commerce, de marine, d'industrie, et, ce qui est plus rare encore, des mœurs domestiques. Ce n'est point la rivalité des lumières ou des richesses qui peut mettre aux mains deux grandes nations qui sont la gloire de l'espèce humaine, et qui, en se réunissant un jour d'amitié et de génie, peuvent assurer sa longue prospérité; c'est la rivalité de la domination, c'est la lutte opiniâtre et intéressée des gouvernans, c'est l'ambition ministérielle, qui attisent par-tout les feux de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Si ceux que vous appelez les *jacobins* (et l'on connaît la latitude meurtrière que vous donnez à ce nom) ont prêté le serment de haine à quelques institutions ou à quelques hommes de l'Angleterre, c'est à ce gouvernement colossal et corrupteur qui dévore en quelques années les générations d'un siècle, qui sacrifie les hommes et les moissons au vil appât de l'or, qui fait par-tout de la liberté une tempête, de la servitude un bienfait, et de la vénalité une institution; c'est à ce gouvernement qui réunit ses propres peuples dans le même tombeau politique, qui amoncèle les peuples étrangers sous la même tyrannie coloniale; c'est à ce gouvernement despotique sous les formes de la liberté, prodigue d'or en parlant d'économie politique, oppresseur des nations en paraissant défendre les sociétés civilisées; c'est à la monarchie ministérielle et universelle de *Pitt* et de *Dundas*, que les jacobins ont juré *haine éternelle :* et si jamais un tel serment pouvait passer pour un crime, l'histoire des forfaits commis sur le globe entier par le ministère anglais, les absoudrait avec solennité.

Et vous osez encore nous accuser *d'avoir employé tous les efforts et le courage des États neutres, pour ravager et subjuguer ces mêmes États, comme nous avons fait, dites-vous, en Égypte, et comme nous aurions fait en Angleterre, si elle n'était, grâce à Dieu, séparée de son ennemi par un intervalle qu'il ne franchira jamais* *.

Voilà bien le langage hautain que les Carthaginois tenaient contre Rome, orgueilleux qu'ils étaient de voir entre ces deux cités, la mer de Sicile pour intermédiaire, et ses flottes nombreuses pour remparts. Cependant Rome existe encore avec sa renommée et ses murailles; et l'on cherche en vain où furent les ruines sur lesquelles s'assit *Marius*. Anglais du dix-huitième siècle, soyez fiers de votre indépendance politique et civile, de vos jurés, de vos presses, de vos pensées libres, de votre représentation populaire, de vos assemblées nationales, et sur-tout du courage de vos pères, qui établirent le *bill des droits* et l'acte d'*habeas corpus*; vous le devez. Vous avez un siècle de liberté pratique, de liberté usuelle et indestructible; mais cessez de vous enorgueillir du grand fossé qui vous sépare de l'Europe indignée, et dévastée par vos ministres. Ce fossé fut franchi à toutes les époques, par toutes les peuplades danoises et normandes qui voulurent le tenter. Vos annales vous commandent d'être modestes, et de ne pas mêler votre voix aux fanfaronnades ministérielles. Croyez-vous que si cette force énorme et cette activité nationale qui, même en s'extravasant dans l'Afrique, ont conquis et colonisé en quelques jours l'antique Égypte, épouvanté la Syrie, et ébranlé la sublime Porte, eussent été dirigées par l'impolitique directoire vers l'Irlande opprimée ou vers l'Angleterre corrompue; croyez-vous que vos ministres, si arrogans aujourd'hui qu'ils paient par-tout la guerre, n'auraient pas été auprès de nous les humbles solliciteurs de la paix ?

---

* Page 17.

SECONDE PARTIE.

C'est ici, Milord, qu'il est facile de sentir combien vous avez, à toutes les époques, apporté peu de bonne-foi dans les ouvertures de paix et dans toutes les opérations diplomatiques, puisque vous attaquez sans cesse les divers gouvernans que les phases de la révolution française mettent tour-à-tour en lumière, ou qu'elle investit de la confiance et de l'autorité nationale. Illustre ministre d'Albion, personne ne peut donc trouver grâce devant votre seigneurie.

Vous parlez *des garanties et de la stabilité que vous ne trouvez pas*, dites-vous, *dans le caractère personnel de Bonaparte.*

Mais quel homme en France, en Europe, en Afrique, a reçu d'aussi touchans témoignages d'admiration et de reconnaissance pour le bien qu'il a fait au milieu des calamités de la guerre! Quel général, quel politique a obtenu de ses contemporains, ces honneurs, cette confiance que le mérite ne peut obtenir ordinairement que de la tardive postérité! Si ces honneurs, cette reconnaissance publique, ont été comme anticipés pour lui; si dans ce siècle il a été parmi les grands hommes le seul qu'on ait rendu témoin de sa propre gloire; s'il a unanimement recueilli de la nation et de l'armée, comme des nations étrangères, la récompense de ses succès militaires et de ses travaux civils; comment se fait-il que la nation de l'Europe qui se dit la plus libre, la plus civilisée, la plus juste, soit la seule qui se refuse à ces acclamations générales, à cet éloge universel, qui laissent sur sa tête la responsabilité la plus glorieuse et la plus grande de la liberté nationale, du bonheur des Français et de la paix de l'Europe?

Que dis-je! ce n'est pas la nation anglaise qui refuse cette justice à *Bonaparte.* Les alarmes du gouvernement anglais lors de son expédition d'Egypte, sa joie barbare en apprenant la fausse nouvelle de sa mort sur les

rivages africains, les féroces procédés de *Sidney-Smith* sur les côtes de la Syrie, le deuil du palais de Windsor en apprenant le retour du héros d'Italie, les complots sinistres et profonds qui amenaient, il y a quelques mois, *Bonaparte* à la honte ou à la mort, dont il a retiré, par son courage, sa gloire personnelle et la liberté publique prêtes à périr; tout décèle la main perfide et la foi plus que punique du gouvernement anglais, qui seul refuse créance aux propositions de paix après laquelle l'Europe devastée soupire depuis si long-temps.

Les qualités politiques et morales que ce premier consul réunit à un degré qui n'est plus contesté que dans la chambre des pairs, offrent un champ si vaste et une masse de garanties si puissante, que sans toucher aux qualités militaires que tant d'écrivains ont déjà célébrées, il est facile de voir que la plus insigne mauvaise foi et un aveuglement volontaire ont présidé au discours diplomatique que vous avez prononcé devant les nobles lords d'Angleterre.

Que dirai-je encore de la tendance constante de *Bonaparte* à concilier tous les partis, à éteindre toutes les factions, à fondre toutes les sectes républicaines et toutes les opinions politiques dans la grande opinion nationale! Qui ignore son extrême application aux affaires intérieures et extérieures de la République, son exactitude dans ses promesses envers toutes les nations étrangères, son travail infatigable pour effacer de nos annales le nom honteusement affreux de *guerre civile!*

Son nom rappelle à tous les Européens la paix continentale signée à *Campo-Formio*, et que d'autres passions aveugles, d'autres intérêts vils ont détruite à Rastadt, dans le sang de nos ministres plénipotentiaires.

Ses campagnes présentent à tous les cœurs un héros politique, un philosophe militaire, depuis le 13 vendémiaire, jusqu'à la bataille d'Aboukir, du 7 thermidor; toujours également ferme dans les agitations fanatiques de l'Italie sacerdotale, et dans les ruses diplomatiques de

l'Italie autrichienne, il a été également inébranlable au sein des troubles de la Vendée renaissante, et dans les temps incertains d'un gouvernement naissant.

Au dehors, dans quel traité a-t-il violé la foi promise ? dans quelles négociations a-t-il faussé cette sincérité précieuse, dans quelle opération militaire ou civile a-t-il cessé de montrer cette droiture exacte, cette scrupuleuse intégrité, qui le distinguent !

Au dedans, quoiqu'il n'y ait qu'un instant qu'il soit à la tête du Gouvernement, dans quelle circonstance a-t-il cessé de montrer cet esprit d'ordre, de sagesse et d'économie qu'il veut imprimer à l'administration nouvelle ? au milieu de quelles agitations politiques a-t-il cessé de présenter ce cœur exempt de préventions, d'esprit de parti, et de passions vindicatives ; cet amour incorruptible pour la justice et pour la vérité ! Quel magistrat suprême a offert à la France, sans cesse révolutionnée, sans cesse trompée, plus de stabilité dans les maximes, plus de suite dans les plans, plus de sûreté dans les promesses, plus d'activité dans les opérations ?

C'est par amour pour ma patrie que je célèbre *Bonaparte* républicain : loin de moi tout éloge d'un homme puissant ! par cela seul qu'il est couvert de pouvoir, il doit être entouré de censure ; mais lorsque *son caractère personnel* est attaqué par l'ennemi le plus invétéré de la France, et que ces attaques sont présentées comme des motifs de refuser la paix à l'Europe ; alors c'est politique de faire ressortir les traits de ce caractère personnel, qui est aussi un moyen de la diplomatie moderne. La gloire personnelle de *Bonaparte* devient une garantie pour l'Europe, parce qu'elle est un patrimoine d'honneur pour la France.

Ah ! si *Bonaparte* pouvait faire entendre, avec sa simplicité philosophique et son laconisme républicain, les propositions généreuses que le bonheur de son pays et le repos de l'Europe lui inspirent ; si, sans étude et sans cet art diplomatique qui vous est si familier, il pouvait

faire retentir sous les voûtes du parlement anglais, dont vous avez banni la paix et la vérité, ce cri si puissant *de la paix*, cette plainte si unanime de l'univers épuisé d'hommes et d'argent, écrasé de batailles et d'impôts, desséché d'industrie et de larmes, veuf de prospérité et d'indépendance ; à ces propositions franches d'une paix honorable et solide, vous sentiriez vous-même toute la vérité de son ame, et toute la fermeté de son caractère ; et vous effaceriez ces injures gratuities, ces faits altérés, ces assertions mensongères qui dégradent la seconde partie de votre discours.

Oui, c'est tromper l'Angleterre, c'est mentir à l'Europe, que d'attribuer à *Bonaparte* le renversement de la Constitution de l'an 3, et la violation des divers traités avec les puissances étrangères.

Bonaparte ne fut, le 13 vendémiaire comme le 19 brumaire, qu'un général chargé par le pouvoir civil de diriger la force publique : la convention et le corps législatif *(conseil des anciens)*, ordonnèrent à chaque époque ; le chef militaire exécuta. Si *Bonaparte* a recueilli les fruits du 13 vendémiaire en devenant général en chef de l'armée d'Italie, il a orné le front de la liberté des lauriers cueillis dans les immortelles campagnes de l'an 4 et de l'an 5 ; si *Bonaparte* a recueilli les fruits du 19 brumaire en devenant premier consul de la République, il nous répond de son indépendance au dehors et de sa liberté au dedans. Sa responsabilité, sans doute, est plus immense que sa gloire ; mais ses travaux surpasseront ses promesses, et les vœux du consul s'uniront aux vœux des républicains : c'est son intérêt et son honneur ; sa sûreté et sa gloire lui commandent la liberté. Combien de fois déjà il s'est écrié : *Je suis en présence de l'histoire et de la postérité !* Et vous, ministres anglais, vous êtes en présence de la Compagnie des Indes et de la coalition de l'Europe. Voilà vos moyens de stabilité réciproques : quels sont les plus durables ?

Si de cette idée générale je descends aux faits, toutes

vos assertions s'évanouissent comme une vaine fumée.

Le traité avec le roi de Sardaigne a été conclu par *Bonaparte* l'an 4; il a été rompu par le directoire l'an 7. *Bonaparte* était absent de l'Europe.

Le traité avec la Toscane fut aussi l'ouvrage de *Bonaparte* l'an 4; mais sa rupture fut l'ouvrage du directoire, ou plutôt le fruit des intelligences secrètes entre l'empereur, le roi de Sardaigne et le duc de Toscane. L'occupation de Livourne est de l'an 7, et *Bonaparte* était en Égypte.

Les armistices conclus avec Modène l'an 4, n'ont été annullés que long-temps après par d'autres généraux.

Venise a provoqué son anéantissement par sa perfidie, par ses assassinats exercés sur tous les militaires français dans les hospices de Véronne.

Le traité de Tolentino, conclu l'an 5 avec l'évêque de Rome, n'a été renversé que par le crime des prêtres du Vatican, et par ordre du directoire, l'an 6. *Bonaparte* était absent de l'Italie.

Si Gènes a reçu la liberté du général de l'armée d'Italie, elle n'a pas cessé d'être défendue par les héros de la France.

Si l'Helvétie a éprouvé des malheurs dans la création de sa constitution nouvelle, comment pouvez-vous en accuser *Bonaparte* absent, *Bonaparte* commandant en Égypte! Nest-ce pas la France qui redemande à *Rapinat* ses légions victorieuses, au directoire sa politique républicaine!

Où sont donc ces Républiques alliées que vous dites victimes de la perfidie de *Bonaparte!* Il a donné une constitution à la Cisalpine; et c'est un ambassadeur, et non *Berthier*, alors en Égypte, qui, dans sont lit de justice, tenu par ordre du directoire, a anéanti l'ouvrage politique du général exilé avec la victoire en Afrique.

Si le gouvernement de Malte est tombé, c'est l'effet de la guerre. Malte avait tant de fois démérité de la République; et la Russie se disposait à s'en emparer:

mais *Bonaparte* ne devait rien au gouvernement maltais; il devait tout à la garantie de la liberté du midi. Quant aux biens des Maltais et à l'exécution de la capitulation, relisez la lettre que le grand-maître de l'ordre *Homspech* a écrite à *Bonaparte :* seule elle réfute vos accusations.

Quant à l'Égypte, d'où peut venir cette hypocrite tendresse pour ses mamelucks, au point d'accuser de brigandage et de massacre, *Bonaparte* qui a délivré l'Afrique de ces brigands et de ces meurtriers, qui tenaient dans une humiliante nullité la puissance du sultan, et qui donnaient des fers et la mort aux habitans de l'Égypte abrutie ! Comment, Milord, vous attendrissez-vous à un tel point pour ces intéressans mamelucks, tandis que vous faites égorger les rois de l'Inde usurpée, et dépouiller les nababs de ces pays ensanglantés ? Si *Bonaparte* délivrant la patrie des *Ptolémées* de ces brigands géorgiens, vous paraît avoir une conduite diplomatique qui n'offre aucune garantie, croyez-vous nous offrir des garanties plus puissantes, en nous montrant le royaume de *Typoo* envahi par vos ordres, et couvert de ruines, de meurtres et de dilapidations, par vos troupes et par vos commerçans ?

Qui vous a confié aussi la défense de l'armée d'Égypte, et le soin de faire entendre ses réclamations sur le retour de *Bonaparte* en France ? Ah ! sans doute, ce retour imprévu vous déplaît fort ; il coïncidait mal avec vos plans de monarchie française, avec vos projets de polonisation, avec vos intelligences vendéennes ! Vous aviez déjà tout préparé ; vos *Bourbons Capet étaient prêts à monter sur vos escadres restauratrices ;* et les *Bourbons Orléans* abordaient dans vos ports pour présenter à tous les partis la branche monarchique qui aurait obtenu la majorité des suffrages contre-révolutionnaires.

Quel dommage que de si beaux plans aient échoué au moment du succès, et que le héros d'Égypte soit arrivé si mal-à-propos pour faire tomber cet ouvrage

de dix années, au moment heureux du dénouement ! Excitez donc, Milord, l'armée d'Égypte contre son illustre chef, qui est venu déranger votre beau *plan de délivrance de l'Europe.* Divulguez cette correspondance de *Bonaparte* à *Kléber*, qui tend à *conserver l'Égypte aussi long-temps qu'il sera possible*; et tâchez d'aigrir les Français contre ce général, qui, après avoir détruit votre armée auxiliaire d'Ottomans devant le fort d'Aboukir, accourt en Europe à travers les périls de la mer et les escadres britanniques, pour porter à la France alarmée, et à l'Italie vendue, le secours de son génie et de sa fortune.

Ne cessez pas vos insinuations diplomatiques, en disant que le *système de Bonaparte est un système de perfidie et de destruction* *; vous ferez ainsi oublier à une nation inattentive et légère, que le système du gouvernement anglais est celui-là même que vous reprochez à *Bonaparte.*

Répétez à vos envoyés dans les cours, que *Bonaparte*, dans sa proposition de paix, *a le double objet d'amuser la Grande-Bretagne et de la montrer infidèle à ses alliés* **; comme si le ministère anglais, qui fait profession de tromper et d'amuser tous les cabinets, était si facile à prendre à ces piéges diplomatiques, dont il est seul l'inventeur et l'exécuteur exclusif; comme si les puissances trouveraient l'Angleterre infidèle, quand même elle consentirait à donner la paix à l'Europe. Non, Milord, ce n'est point là le véritable motif qui vous fait craindre de tromper vos alliés : car vous feriez demain la paix sans eux, si l'on vous cédait les colonies hollandaises; vous concluriez demain la paix aux dépens de vos alliés, si vous pouviez augmenter la masse de votre commerce et de vos possessions coloniales : toute l'Europe vous connaît et ne me démentira point.

Vous cherchez à aigrir les esprits en France, en *disant que Bonaparte, n'ayant jamais prouvé que sa mauvaise*

---

* Page 20.
** *Ibid.*

foi, vient de renverser le gouvernement de son pays par le despotisme militaire, et veut déjà proposer la paix.

Ce n'est pas *Bonaparte* qui a renversé l'autorité directoriale; ce sont ses propres excès, ses abus, ses dilapidations, son machiavélisme, sa bascule, son ineptie : le gouvernement de l'an 3 a péri, parce qu'il était sans plan, sans vues, sans maximes, sans moralité, sans politique et sans confiance. La constitution représentative n'a été détruite que par les scissions, l'intrigue, la vénalité, les passions haineuses, et sur-tout par la désastreuse journée du 22 floréal, qui a porté une atteinte mortelle à la souveraineté du peuple, à la représentation nationale, à l'esprit public et aux principes conservateurs de la liberté. Tout gouvernement libre, sans opinion publique, est un gouvernement sans base.

L'armée venait de triompher des Russes dans l'Helvétie, et la République était en pleine décadence; l'armée venait de s'immortaliser par la victoire, et le gouvernement, dénué d'opinion et de force, s'écroulait. Il était naturel que l'armée ne laissât pas échapper de ses mains la liberté qu'elle avait scellée de son sang généreux; et le général qui, à la voix de l'autorité politique et civile, a prêté le secours de son bras à la République expirante, pour l'arracher à une mort certaine, n'a point établi le despotisme militaire. Non, il n'est point de puissance humaine qui puisse organiser en France le gouvernement militaire; et *Bonaparte* lui-même, tout rayonnant qu'il est de gloire et de triomphes en Italie et en Égypte, n'y parviendrait pas, quand il aurait dans la tête, comme vous le supposez par votre discours, le despotisme que sûrement il n'a jamais eu dans le cœur.

L'esprit de l'armée se nourrit dans les camps; il se développe sur les frontières : mais il ne peut subsister au sein de nos cités, au milieu de nos autorités constituées. L'organisation politique est et sera toujours plus forte et plus dominante que l'organisation militaire; et la constitution de l'an 8, qui donne la plus grande latitude au

pouvoir

pouvoir exécutif pour faire le bien par les formes civiles, ne lui permet aucun moyen pour se transformer en gouvernement militaire.

La masse des idées civiles est trop grande en France depuis 1789, pour qu'il puisse tomber dans l'idée ou dans l'espérance d'un gouvernant, de pouvoir constituer jamais parmi nous le gouvernement des baïonnettes. *Louis XVI* échoua dans ce projet aux journées du 17 juin et du 14 juillet; une faction puissante de crimes échoua de même dans la journée du 5 octobre 1789; la faction de la révision échoua encore au Champ-de-Mars au mois de juillet 1791; la cour de *Capet* échoua, pour la troisième fois, le 10 août. Les réacteurs de l'an 3 éprouvèrent le même revers au mois de prairial, malgré leurs succès homicides; le 13 vendémiaire renversa leur despotisme armé. Le directoire lui-même ne put parvenir au gouvernement militaire, malgré les 30,000 baïonnettes dont il s'entourait, malgré la loi dictatoriale du 19 fructidor, et malgré l'oppression exercée le 22 floréal sur la souveraineté du peuple. Un parti quelconque n'a pu, depuis le 18 brumaire, penser à élever le régime militaire au-dessus des lois civiles ou politiques qui sont sorties de cette époque orageuse et violente: une constitution politique a toujours dominé les armes; et *Bonaparte* sait trop bien qu'en France, si l'opinion souveraine, malgré sa mobilité, pouvait manquer à quelque gouvernement, ce serait de préférence au gouvernement militaire. Sans doute le peuple français est naturellement belliqueux; mais il ne prend les armes que contre l'ennemi du dehors: il aime la paix sans craindre la guerre; il est passionné pour l'indépendance sans redouter la force; et le gouvernement militaire n'est ni dans nos mœurs, ni dans nos pensées; il n'est ni dans les projets des consuls, ni dans la volonté de la nation.

Que dis-je! l'armée elle-même n'en voudrait pas, et viendrait des frontières pour le renverser ou l'abolir, s'il pouvait s'organiser jamais parmi nous: l'armée est répu-

blicaine; le soldat est citoyen; il se bat pour ses foyers et pour ses droits, pour sa patrie et pour sa liberté; c'est lui seul qui dispense encore la gloire et la renommée, parce qu'il fait la victoire et donne la confiance. Non, ce n'est pas à la fin du dix-huitième siècle, au sein de la philosophie et des lumières, après avoir combattu pendant dix ans pour la liberté, pour la République, pour les lois, qu'on pourrait obéir au despotisme militaire; et *Bonaparte*, par l'ascendant seul de ses lumières, serait un rempart à ce genre de gouvernement.

Reprenez donc, Milord, votre insultante assertion; et cessez d'opposer aux généreuses propositions d'une paix sincère que vous a faites le premier consul, cette crainte chimérique du despotisme militaire pour les Français. Leur cri de ralliement est toujours le même, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au moment où je vous écris; LA LIBERTÉ OU LA MORT. Il retentira toujours dans les cités comme dans les camps, sur nos flottes comme dans nos armées, sous la constitution de l'an 8 comme sous celles de 91, de 93 et de 95. Cette liberté, qui nous est si chère et que nous avons acquise au prix de tant de calamités et de sacrifices, ne nous échappera point, quelque forme que l'esprit humain ou les événemens politiques puissent donner à l'exercice de nos droits et à notre gouvernement.

Soyez tranquille, Milord, *Bonaparte* ne veut pas plus du gouvernement militaire que du gouvernement révolutionnaire; et si vos millions de dépenses secrètes étaient destinés pour effrayer la France par vos agens en bonnets rouges, ou pour la consoler par vos messieurs à talons rouges, vous pouvez changer l'intéressante destination de vos subsides.

J'ai entendu, dites-vous, *émettre l'opinion que c'était l'intérêt particulier du premier Consul de faire la paix, et que nous devions nous en prévaloir pour entrer en négociation* *.

---

* Page 20.

Combien elle est peu digne du caractère de la nation anglaise, cette tactique ministérielle de chercher à isoler *Bonaparte* du gouvernement, et le gouvernement du peuple français ! Avez-vous pu espérer que celui qui ne veut être grand que pour la liberté qu'il chérit, et qui n'est célèbre que par la République qu'il a défendue, puisse jamais distinguer sa cause de celle du peuple, séparer ses lauriers des lauriers de l'armée, tarir lui-même la source de sa gloire, et briser de sa propre main les trompettes de la Renommée ? *Bonaparte*, général ou consul, militaire ou magistrat, soldat ou administrateur, sera toujours l'homme de la liberté et l'honneur de la République française. Il sait bien qu'au-delà de ce domaine politique, il n'y a pour lui ni gloire, ni sûreté. Croyez-vous donc que l'homme le plus illustre de son siècle, le capitaine le plus célèbre du globe, se soit élevé à une aussi grande hauteur sur le piédestal de la République, pour descendre tout-à-coup dans le fauteuil de la monarchie ? Où est, je ne dis pas en France, mais en Europe, l'être assez insensé pour faire un choix aussi honteux, et pour terminer une aussi brillante carrière par un résultat aussi humiliant ? Une telle pensée est loin des Français amis de la liberté : il n'y a que ceux qui parlent d'un maître sans rougir, qui puissent croire à l'intérêt personnel d'un magistrat suprême.

Voilà, Milord, notre profession de foi sur le premier Consul ; elle diffère bien de celle que vous voudriez en faire prendre, en cherchant à vous prévaloir de l'intérêt particulier d'un homme pour entrer en négociation avec la France. Dix années d'expérience nous apprennent avec quelle rapidité les hommes passent sur la scène politique ; ils ne peuvent y faire trace que par l'intérêt général, par la stipulation nationale, par le dévouement à la patrie ; et certes, celui qui a vaincu à Lodi à la tête des Français, qui a planté le drapeau d'Arcole, et qui, après avoir franchi l'Italie en vainqueur, a donné le premier signal de la paix continentale à l'Europe,

n'est et ne sera jamais un diplomate personnel, un négociateur intéressé, un pacificateur ambitieux.

Vous voudriez bien faire suspecter *Bonaparte* d'une ambition que vous savez très-bien qu'il n'a point. Vos efforts pour le pousser sur le penchant glissant de la monarchie sont vains. Il a jeté lui-même l'ancre de la République, en provoquant le vote d'acceptation constitutionnelle par le peuple, et en écrivant directement à votre *maître*, le 5 ventôse, pour lui demander, en entrant en fonction consulaire, la paix générale au nom *de la souveraineté du peuple, de la liberté et de l'égalité.* Ces mots sacrés, placés à la tête de cette dépêche diplomatique dont le style franc, loyal et décisif, vous a étonné au point de tenir cinq séances consécutives du conseil de sa majesté britannique avant de répondre, ne démontrent-ils pas que ce n'est *pas* Bonaparte *qui veut consolider son pouvoir*, mais bien la République qui veut, par les mains de ce magistrat suprême, affermir son existence ! auriez-vous trouvé dans cette belle lettre du premier Consul, le style de votre infame *Cromwel*, ou de votre esclave *Monck !* Cet oppresseur de la liberté et ce valet de la monarchie *furent-ils jamais appelés par les vœux de la nation anglaise à la première magistrature !* Se plaignaient-ils, dans leurs discours, de *l'abus de la force, et de ce qu'on sacrifiait à l'idée d'une vaine grandeur les bienfaits du commerce, de la prospérité intérieure, et du bonheur des familles* * ! Non, Milord, les ambitieux, les usurpateurs n'ont ni ce style libre, ni ces formes libérales qui caractérisent la lettre de *Bonaparte* au roi de la Grande-Bretagne.

Vous n'en persistez pas moins à dire *que les négociations que* Bonaparte *propose peuvent soustraire la France à mille difficultés qui l'embarrassent, tandis que l'Angleterre ne peut*

---

* Ces paroles sont extraites de la lettre du 5 nivôse, écrite par le premier Consul au roi d'Angleterre, sur la paix.

en retirer aucun avantage, ni par armistice ni par négociation *.

C'est ainsi que tous vos argumens se pressent en *faveur de la guerre éternelle, de la guerre d'extermination*, qui est le but unique, l'*ultimatum* du gouvernement anglais. Eh! pourquoi donc avez-vous voulu traiter avec la Convention, par l'intermédiaire du général *Dumouriez*, au mois de décembre 1792! avec le comité de salut public, en 1793, par l'intermédiaire de M. *Mathews*, votre envoyé? Pourquoi donc, l'an 4 et l'an 5, avez-vous cru devoir, non-seulement négocier avec la République, mais encore envoyer deux fois pompeusement, *à Paris* et *à Lille*, un ambassadeur extraordinaire pour négocier la paix? Est-ce après trois ans de guerre ajoutés au fléau des quatre années précédentes, que les négociations doivent vous paraître si inutiles, à vous *ministre orateur*, qui êtes chargé de développer les avantages attachés à la bonne intelligence des nations? Est-ce après avoir incendié l'Europe de discordes et de guerres, pour accaparer des domaines coloniaux et pour détruire les idées d'indépendance nationale, que vous osez déclarer que la suspension d'armes, ou la cessation de la guerre, n'aura pour vous aucun avantage? Quelle affreuse politique! Les ministres anglais mettent donc leur intérêt personnel en balance avec l'intérêt de l'Europe, et leur gain commercial en opposition avec le besoin de repos que l'espèce humaine fait entendre de toutes parts?

Et vous craignez encore que *Bonaparte entrant en négociation avec vous, abaisse l'orgueil de l'Angleterre, inspire à vos alliés des doutes sur vos résolutions et votre loyauté* **!* Ah! soyez plus tranquilles sur ce point. Votre loyauté est connue de tout le monde; on en parle avec une égale admiration à Naples et à Toulon, à Rome et à Dunkerque, dans le port de Livourne et dans le Texel, à Constantinople et au cap de Bonne-Espérance, aux

* Page 21.
** Page 22.

Philippines et à Stockholm, à Ceylan et dans le pays de *Typoo*. Tous les cabinets de l'Europe sont témoins de votre diplomatie franche, de votre politique généreuse, de votre conduite philantropique; et vos alliés ne doutent pas de vos résolutions et de votre dévouement en leur faveur, tant qu'ils seront assez aveugles pour dévaster la malheureuse Europe.

C'est avec la même loyauté que vous examinez *si* Bonaparte *est disposé à signer la paix, si son pouvoir est assez bien établi, si son gouvernement est assez affermi pour qu'un traité de ce genre soit possible* *. Mais sa disposition à signer la paix peut-elle être douteuse, après avoir lu sa lettre du 5 nivôse, qui est l'expression du vœu national? Son pouvoir peut-il être mieux établi que sur une constitution politique acceptée par trois millions de votes? Le gouvernement consulaire n'a-t-il pas déjà, quoiqu'il n'ait que trois mois d'existence, cette marche assurée, cette conduite ferme, cette résolution généreuse, que les gouvernemens les plus affermis et les plus anciens offrent à peine aux regards de l'histoire. Presque tous les États de l'Europe ont aujourd'hui leurs exilés, leurs déportés; et quel est celui d'entre ces gouvernemens qui, au moment même des tempêtes, et pendant la durée de la guerre, a osé rappeler dans son sein ses bannis et ses proscrits? Vous-même, Milord, qui n'appartenez ni à un gouvernement militaire, ni à un gouvernement révolutionnaire, vous qui administrez une nation qui a un siècle de liberté constitutionnelle et de police éclairée, avez-vous eu, comme le gouvernement consulaire, le courage d'ouvrir les portes de vos bastilles irlandaises et de vos vaisseaux-prisons? avez-vous la conscience de votre force gouvernante, au point de rappeler de Botany-Bay les Anglais indépendans et les Irlandais-unis que la tyrannie et la peur ministérielle ont transportés dans cette terre d'exil et de deuil?

---

* Page 22.

Qui peut douter, ajoutez-vous, *du despotisme militaire, puisque tous les actes du gouvernement de* Bonaparte *sont exécutés par la force armée, et qu'il faut une armée de soixante mille hommes pour maintenir la tranquillité de l'intérieur de la France!*

Convenez, Milord, que vous voudriez bien nous persuader que nous sommes courbés sous le despotisme militaire : mais vous, ministre d'un roi, vous vous y connaissez, et vous n'en croyez rien; car si vous nous regardiez comme asservis sous le joug du despotisme militaire, vous mettriez bas les armes, et vous nous accorderiez cette paix tant desirée. Rappelez-vous donc que vous avez déclaré à l'Angleterre, à l'Europe, que vous ferez la guerre jusqu'à ce que vous ayez rétabli la monarchie en France : mais si vos vœux ou vos intrigues avaient obtenu le gouvernement militaire, vous auriez même dépassé votre but; car vous seriez parvenus, par les baïonnettes, si fort au-delà de la monarchie, que vous nous auriez placés dans le despotisme le plus absolu.

Vous nous dites courbés sous le despotisme militaire : comme s'il pouvait s'organiser jamais avec trois Consuls sans cesse occupés de fonctions administratives, politiques et civiles : comme si le despotisme militaire pouvait jamais subsister avec deux consuls pris dans le civil, avec un conseil d'état choisi dans les fonctionnaires civils, avec un corps sénatorial, un corps législatif et un corps tribunitien, avec une administration civile armée de cent préfectures, de conseils et de sous-préfectures prises dans le civil, et avec ce grand nombre de tribunaux indépendans et de juges à vie. Ah! Milord, vous êtes trop instruit sur le système des gouvernemens, pour croire qu'avec cette organisation du consulat décennal, de magistratures temporaires, de renouvellemens périodiques de législateurs, d'administrations secondaires, de délibération publique sur les lois, on puisse constituer le despotisme impérial, ou l'anarchie militaire des mamelucks.

Que diriez-vous à votre tour, Milord, si je disais aux Anglais que c'est vous qui avez établi par le fait et par vos lois le despotisme militaire le plus absolu en Angleterre, en appelant dans son sein 20 mille Russes, en entretenant chez vous des régimens d'Allemagne, en couvrant l'Irlande de troupes réglées et de milices des trois royaumes, pour opprimer, asservir, dépeupler les hommes libres de la malheureuse Irlande.

Quant *aux actes du gouvernement, ils ne sont exécutés par la force armée*, que lorsqu'il s'agit d'arrêter les voleurs des diligences et des courriers que votre puissante main organise et paie en France depuis trop long-temps

L'armée de 60 mille hommes n'a été nécessaire qu'un instant pour arrêter le nouvel incendie de la Vendée, rallumé par votre or, par vos émissaires, par vos distributions d'armes et de munitions; l'armée de 60 mille hommes n'a été nécessaire que pour prévenir vos débarquemens de Russes sur les côtes de l'ouest, ou pour vous assurer pour la troisième fois le sort de Quiberon, si vous osiez toucher la terre de la liberté. Mais est-ce là, de bonne-foi, établir le despotisme militaire! Si cela était, vous accuseriez aussi bientôt de despotisme militaire, l'armée du Danube et l'armée d'Italie, qui sont chargées de battre vos hordes mercenaires et de faire avorter ves atroces projets d'invasion et de partage de la France.

Mais si vous prétendez tirer, de l'état des forces organisées contre la Vendée, un argument de non-garantie contre le gouvernement actuel, n'aurions-nous pas plus de raison de conclure, d'après l'état militaire dans lequel vous tenez l'Irlande, que le gouvernement anglais a encore moins de garantie à offrir pour la paix!

Je ne prétends pas non plus me prévaloir de la contradiction qui se trouve entre *la nécessité de l'emploi de 60 mille hommes pour la tranquillité de l'intérieur, et la nécessité de la guerre pour calmer dans l'intérieur la turbulence naturelle aux Républiques* *. Dans le feu de la compo-

* Page 23.

sition de votre discours, vous n'avez pu sentir que vous détruisiez d'un côté l'objection que vous faisiez de l'autre. Car si le gouvernement français est obligé, selon vous, d'entretenir une armée de 60 mille hommes pour la *tranquillité intérieure*, comment pouvez-vous admettre ensuite le principe de la nécessité absolue de la guerre pour contenir *l'intérieur d'une République turbulente !* D'ailleurs, la proposition solennelle de la paix, faite par le premier Consul, ne vous permet plus d'admettre cette théorie de la nécessité indispensable de la guerre extérieure pour la durée des Républiques. Si la France desire la paix, elle ne veut donc plus, d'après vos propres principes, conserver son régime républicain. Pourquoi donc, vous, Milord, qui ne pouvez coexister avec la République française, n'embrassez-vous pas avidement ces projets pacificateurs, puisqu'ils doivent, d'après vos principes, anéantir le gouvernement républicain, qui ne se maintient que par la guerre ! ce serait une belle occasion pour vous *de travailler à la délivrance de l'Europe*, en renversant notre République par les bienfaits de la paix.

Rien ne prouve, dites-vous, *que* Bonaparte, *en signant le traité de Campo-Formio, ait voulu la paix générale, puisque ses sentimens étaient aussi contraires à la paix générale qu'hostiles envers son pays.* Puissamment raisonné, Milord ! et depuis quand la paix n'est-elle pas le plus grand acheminement *à la paix générale !* Où avez-vous trouvé que le général qui battait l'armée autrichienne jusqu'à Léoben, afin de retirer de la coalition la puissance la plus formidable et la plus militaire, pût avoir des *sentimens contraires à la paix générale !* à qui espérez-vous faire entendre que le vainqueur de l'Autriche et le libérateur de l'Italie eut *des sentimens hostiles envers son pays !* On voit bien, Milord, que les *ministres orateurs* ne s'occupent guère à mettre de la suite dans les idées, ni de la vraisemblance dans les opinions. *Bonaparte* a fait, l'an 4 et l'an 5, une de ces campagnes que l'histoire grave

pour l'immortalité : cette campagne a dévoilé à l'instant à l'Autriche l'abyme où le gouvernement anglais la jetait ; et la France a joui quelques mois de l'avantage de la paix. Si ce sont là des intentions hostiles de la part de *Bonaparte*, son pays lui en demande encore de semblables.

Vous avez beau attaquer le caractère moral, politique et militaire de *Bonaparte ;* la confiance unanime des Français vous réfute. *Sa bonne foi* est gravée dans tous les traités ; son *pouvoir* dans la constitution de l'an 8 ; et *sa vie* est notre espérance ; nous la défendrons de toutes nos forces.

Aussi, vous défiant de vos attaques, vous demandez aux nobles lords *quelle sécurité il restera après la mort de* Bonaparte, *et quelle confiance ils ont dans l'adhésion du peuple français à la nouvelle Constitution*!*

Quelle sécurité ? — Celle de la foi nationale, celle des traités solennels, celle d'une nation connue par son respect pour le droit des gens. Quelle autre sécurité nous donneriez-vous vous-même, si nous vous opposions, comme prétexte pour ne pas négocier la paix, la mort du chef de votre monarchie ? et cette mort est cependant beaucoup plus dans l'ordre de la nature que celle du chef de notre République, qui est dans la vigueur de l'âge et dans le milieu de la vie.

Quelle confiance dans l'adhésion du peuple à la constitution ? La confiance dans le besoin d'un ordre constitutionnel, d'une administration régulière et d'une organisation libre ; la confiance dans la nécessité et la force des choses, qui ne permettent point à un peuple civilisé, plein d'activité et de lumières, accablé de révolutions et de réactions, de se reposer sans une constitution qui garantisse sa liberté civile et politique ; la confiance dans la régénération de toutes les administrations de la République, dans l'établissement d'un

* Page 23.

gouvernement robuste et vertueux qui a assez de durée dans les dix ans pour affermir la liberté, assurer une paix honorable, et amener la prospérité publique, et qui n'a point l'absurde hérédité, qui nous ramènerait tous les abus, tous les vices, toutes les calamités de la vieille monarchie.

Avez-vous de telles garanties à nous donner pour la paix, quand vous ne craignez pas de dire que *la guerre fut entreprise pour rétablir la monarchie en France; que vous soutiendrez éternellement la guerre plutôt que d'abandonner ce projet* *; et quand vous convenez, dans la même page, que *cette assertion fut désavouée après la prise de Toulon, lorsque différentes circonstances, qui ne sont plus les mêmes, forcèrent le gouvernement à changer de langage!* Est-ce dans une telle versatilité, dans une telle contradiction de principes, dans une telle mobilité de vues, que vous pouvez vous plaindre de la faiblesse de nos garanties, tandis que les vôtres sont détruites par votre ouvrage!

Ce n'est pas que vous ne sentiez l'incohérence de votre discours, puisqu'après être convenu que *le rétablissement de la monarchie n'est ni le plus sûr ni le plus prompt moyen de rétablir la paix, vous avouez que S. M. britannique traiterait avec la France comme république ou comme monarchie, ou gouvernement quelconque, sans que le rétablissement de la monarchie fût la condition* SINE QUÂ NON *de la négociation, si vous aviez la certitude que la France veuille conserver des relations de paix et d'amitié* **.

Vous voilà, Milord, devenu plus traitable à la fin de votre discours; et ce n'est pas là la conclusion que nous pouvions attendre de votre style irascible et incendiaire. Ce n'est plus donc la monarchie française qu'il vous faut; pourvu que le gouvernement de la France sache conserver des relations de paix et d'amitié, vous traiterez

---

* Page 24.
** Page 25.

à ce prix avec la République. . . . « Royalistes de toutes les nuances et de toutes les époques, entendez cet aveu du ministère anglais; et voyez enfin quel genre de secours il a entendu vous donner en vous armant, en vous aigrissant contre votre patrie libre. Vous avez cent fois oublié que ce ministère perfide n'a donné que des tombeaux à votre *Condé* en Souabe, à votre *Louis XVIII* à Mittau, à votre *d'Artois* en Écosse; qu'il n'a donné à vos émigrés constituans que des armes contre leur pays, et aux émigrés de Quiberon que de la mitraille lancée de ses propres vaisseaux. »

Eh! comment avez-vous pu croire que l'Angleterre se battait pour votre chimère monarchique et pour votre roi? L'Angleterre s'est toujours élevée, jusqu'en 1793, contre l'ambition de la famille des Bourbons; l'Angleterre souffrirait plus qu'elle ne le croit, du rétablissement de la royauté; et elle sent bien que sa sûreté serait encore plus compromise avec des rois de France, toujours turbulens et ambitieux, qu'avec un Gouvernement républicain, toujours plus modéré et plus fidèle aux traités. L'Angleterre se plaint d'ailleurs de trouver toujours des principes révolutionnaires en France; et il ne peut y avoir de révolutionnaire que la royauté: car la République a fini sa révolution; la royauté commencerait la sienne; et l'Angleterre, comme la plus voisine, se ressentirait de ces nouvelles convulsions de la France.

J'admire, en finissant, votre rare prudence, Milord, quand vous dites que, *relativement aux garanties que la France offrira pour le maintien d'un traité, votre opinion se réglera sur les événemens* *. Il n'y a qu'un instant, vous demandiez, pour traiter de la paix, un *gouvernement éprouvé par l'expérience;* et maintenant il vous suffira de *quelques événemens pour décider de votre opinion :* mais ce n'est pas là de la sagacité ni de la prévoyance, ni même de la bonne politique! Les Romains, qui s'y entendaient assez bien,

* Page 25.

ne traitaient jamais que *vainqueurs ;* mais vous, Milord, vous êtes plus profond, vous ne craignez pas de traiter en *vaincu*, puisque vous attendez les événemens. Eh bien ! la carrière va s'ouvrir, puisque vous refusez une paix honorable et juste pour tous ; le signal des combats va se donner ; quatre cent mille Français armés pour la liberté de leur patrie et pour la paix du monde, la trouveront au bout de leurs bïonnettes. Vous refusez de la recevoir des mains de la sagesse ; vous ne pourrez la refuser des mains de la victoire.

Vous parlez sans cesse de garanties pour la paix : quelles sont celles du gouvernement britannique ? quelles sont celles du gouvernement français !

Le roi de la Grande-Bretagne est héréditaire, mais il est sur un trône ; le chef de la République française est décennal, mais il est sur une constitution.

Les ministres du roi d'Angleterre sont révocables à volonté ; les consuls de la République française sont irrévocables pendant la durée de leur magistrature.

Le conseil actuel de *Georges III* ne pourrait pas donner une garantie d'un jour au traité de paix, si l'intérêt du conseil nouveau était de faire la guerre. La puissance consulaire peut donner une garantie de dix ans à la pacification générale ; et dix ans seront un siècle de bonheur et un rempart pacifique pour l'avenir.

La révolution peut commencer demain en Angleterre ; la révolution de France touche à son terme.

L'Irlande est en insurrection permanente ; la Vendée se pacifie.

La dette nationale de l'Angleterre surpasse déjà douze milliards ; la dette publique de la France est diminuée et s'éteint chaque jour.

La liste civile du roi corrompt périodiquement votre législation et votre système représentatif ; le gouvernement français n'a pas de liste civile, et il travaille à corriger la corruption.

La liberté civile périt chaque jour chez les Anglais ;

nous l'avons reconquise depuis la chute du directoire.

Les Anglais sont divisés par l'esprit de parti; des mesures fermes et libérales ont neutralisé en France l'esprit de faction.

L'empire ministériel augmente sensiblement en Angleterre, et dévore l'empire civil : la France commence à ne plus connaître que l'empire de la loi; celui des hommes marche à sa fin.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne conserve les mêmes principes d'ambition territoriale et de déception politique; le gouvernement de la République a changé de caractère et de maximes, en prenant l'esprit de modération, de justice universelle.

La diplomatie anglaise est toute à la guerre atroce, interminable; la diplomatie française est toute à la paix générale et solide.

Tout ce qui tient aux progrès de la société, au perfectionnement des mœurs et à l'amélioration du sort des hommes, est réveillé, recueilli, adopté par le gouvernement consulaire ; tout ce qui tient aux progrès de la servitude humaine, de la domination héréditaire et de la corruption, est encouragé, salarié, exécuté par le gouvernement anglais.

Le cabinet de Saint-James veut que l'Europe et la France soient Russes, afin de stipendier et de dépouiller le monde redevenu barbare.

Les Consuls travaillent à ce que chaque nation demeure avec ses droits et ses mœurs, avec son génie et son commerce.

La politique de Londres veut que la Méditerranée et l'Océan soient britanniques; la politique de Paris veut que la mer soit libre.

Enfin, nous opposons à l'absurde garantie de l'hérédité royale, la raisonnable garantie du génie gouvernant; à la versatilité des systèmes diplomatiques, la durée des intérêts nationaux; à l'orgueil de dicter un traité, le bonheur de donner la paix; à la vénalité des vieux

gouvernemens, la gloire d'un gouvernement naissant; à l'artifice diplomatique, la franchise militaire; à l'appât des subsides, la nécessité du repos; à la barbarie des hordes du nord, le vœu de faire cesser l'effusion du sang humain. Dites-moi, Milord, de quel côté sont les garanties les plus fortes et les plus naturelles! quel système politique peut donner plus de sécurité aux nations et de durée à la paix?

Vous craignez de ne trouver aucune garantie solide dans un gouvernement naissant; mais l'âge des gouvernemens ne préjuge ni leur durée ni leur moralité.

La jeunesse des gouvernemens n'est-elle pas l'âge de l'énergie et de la sincérité! La vieillesse des états n'est-elle pas l'âge de la fausseté et de la faiblesse! Et ici, c'est cependant le gouvernement anglais qui, s'enorgueillissant de son ancienneté, se plaint du défaut de garantie dans le nouveau gouvernement français!

La *force de l'institution* n'existe que dans un gouvernement libre et naissant; et cette force d'institution est la plus sûre garantie de sa résistance et de sa durée: les gouvernemens anciens ont, au contraire, dans leur durée un principe de décadence et de faiblesse qui n'offre ni garantie ni sécurité.

Cessez donc, Milord, de demander à la République française des garanties qui ne manquent qu'au gouvernement anglais.

Songez que le caractère du consul a autant de renommée que de fermeté, autant de confiance que de lumières, autant de bons principes que de bonnes intentions; que ses vues et ses moyens sont en harmonie avec les besoins de l'armée et avec l'opinion publique; qu'à une force réelle et immense il réunit une force morale active; et la conscience de sa force est aussi une puissance.

Rappelez-vous que l'Europe ne se refusa point à traiter avec l'Angleterre, quoiqu'elle eût changé sa constitution en 1688; et que l'Angleterre consentit à

négocier la paix avec les États-unis, quoiqu'ils n'eussent encore qu'un faible gouvernement de quelques jours.

Avant de signer l'ordre de mille crimes nouveaux et des calamités de la guerre, jetez donc, Milord, un regard sur l'histoire générale : ce ne sont pas les ministres guerriers, ni les gouvernans diplomates, qui sont parvenus à l'immortalité, et qui ont appelé sur leur mémoire les bénédictions des hommes; ces fléaux politiques ne devaient obtenir que l'exécration des siècles; il n'y a que les ministres bienfaisans et les gouvernans pacificateurs qui aient droit aux hommages de leurs contemporains et de la postérité.

Qu'on se représente au milieu de tous les partis de l'intérieur et de tous les coalisés du dehors, un grand homme qui, sans braver l'opinion nationale, sans exciter la fermentation publique, associe tous les partis à la conquête de la liberté, attelle toutes les factions au char de la justice, tend devant toutes les passions malfaisantes les chaînes de la loi, fait cesser les cris d'infortune et les fureurs du fanatisme, éteint les dissensions civiles, et s'occupe entièrement de guérir, par une paix honorable, les maux d'une guerre atroce : qu'on se représente ensuite un peuple reconnaissant et libre, voulant élever un monument à ce bienfaiteur de l'humanité; l'opinion publique ne viendra-t-elle pas graver, sur les marbres rémunérateurs, ces paroles qui devraient retentir sans cesse dans l'oreille des hommes célèbres condamnés à gouverner les nations : « *Il fut grand par la guerre, mais il* » *donna la paix. Il accabla les ennemis extérieurs du poids* » *de sa gloire, mais il n'opprima pas son pays du poids* » *de son ambition* ».